



**Jour
J-28**

REFORME DES FINANCES PUBLIQUES

**Basculement du Budget des
moyens au Budget-Programme**

BON A SAVOIR DANS LA PRESSE DCF

03/11/2019

P7

Inclusion numérique
**Bientôt une charte en faveur des
personnes en situation de handicap**

**À LIRE DANS FRATERNITÉ MATIN
DU 4 DÉCEMBRE 2019**

- ✓ BUDGET PROGRAMME 2020
- ✓ DÉPENSES PRO-PAUVRES
- ✓ INVESTISSEMENTS
- ✓ FISCALITÉ
- ✓ PLAN SOCIAL DU GOUVERNEMENT
- ✓ ...

MOUSSA SANOGO, MINISTRE AUPRÈS DU
PREMIER MINISTRE, CHARGE DU BUDGET ET DU
PORTEFEUILLE DE L'ÉTAT

EXPLIQUE TOUT DANS
UNE INTERVIEW EXCLUSIVE



P3

Les cinq solutions d'Alassane Ouattara

Développement durable et dette soutenable

P2

Comment trouver le juste équilibre

Kristalina Georgieva, Dg du Fmi :

P2

« La dette doit jouer un rôle positif »

la Directrice générale du Fonds Monétaire International (FMI) lors d'une conférence de presse à l'Assemblée générale des Nations unies.

Libération de l'emprise du 4^e pont

P7

Des personnes indemnisées continuent de traîner les pieds

Développement durable et dette soutenable

Comment trouver le juste équilibre

Une conférence internationale sur le développement et la dette s'est ouverte, hier, au Centre international de conférences Abdou-Diouf (Cicad) de Diamniadio, à Dakar, au Sénégal en présence de six Chefs d'État dont le Président Alassane Ouattara.

Chefs d'État et de gouvernement, partenaires au développement et société civile, ont pris d'assaut l'une des salles de conférences du grand Centre international de conférences Abdou-Diouf (Cicad) de Diamniadio à Dakar, au Sénégal. Le sujet à l'ordre du jour est d'intérêt et justifie cette mobilisation : « Développement durable et dette soutenable, trouver le juste équilibre ». Alors que les besoins de développement restent conséquents dans les pays d'Afrique, notamment ceux de la zone subsaharienne, les marges de financement se sont réduites ces dernières années. En clair, selon des études, les pays d'Afrique subsaharienne ont fait de considérables progrès au cours de ces 20 dernières années. Cela se traduit par le revenu par habitant qui a augmenté, les taux de pauvreté ont diminué et les résultats se sont améliorés en matière d'éducation et de santé. Et l'on peut le dire sans crainte que ces pays ne sont qu'à mi-chemin de la réalisation des Objectifs du développement durable (Odds), en même temps que les possibilités de financement des besoins se sont réduites, en



Les Chefs d'État et des experts réfléchissent sur le développement durable et la gestion de la dette. (PHS: PRESIDENCE)

raison d'une augmentation de la dette publique en cinq ans (2011-2016). Il faut donc trouver un équilibre entre les objectifs de développement qui nécessitent des financements et la dette publique. Telle est le sens de cette rencontre internationale de Dakar. Présidant la cérémonie d'ouverture, le Président sénégalais Macky Sall a rappelé l'importance de cette problématique qui a mobilisé tant les forces vives du continent

que les partenaires au développement de l'Afrique. Devant donc ce parterre de personnalités et ses pairs dont Alassane Ouattara, le Président hôte de la Conférence a fait justement l'état des besoins d'investissement du continent africain qui s'élèveraient à près de 150 milliards de dollars. « Il nous faut investir, encore investir et beaucoup investir », a-t-il dit. Mais selon lui, il faut faire la part des choses.

Car dans le cas d'espèce, il s'agit là, soutient-il, d'un endettement destiné à l'investissement et non à un fonctionnement. « S'endetter oui, mais dans le but de promouvoir un développement durable », clame le Président sénégalais pour qui la dette est « une arme de développement ». Du coup, à en croire Macky Sall, l'Afrique où « tout reste à construire » constitue un nouveau projet dont la réalisation et le développement

dépendent, en partie, de la gestion responsable et de la question de l'endettement. « L'Afrique est à l'image d'un avion en bout de piste, prêt au décollage. D'ici 2050, la population africaine va doubler. D'où une réelle opportunité à saisir. Il nous faut investir dans les infrastructures physiques et immatérielles », a-t-il suggéré. Car, ajoute-t-il, « la dette bien investie dans les actions de développement crée les conditions de

son remboursement. Alors il faut aider le continent à faire face à de nombreux défis : sécurité, le défi de la société du savoir et faire appel à des financements externes suivant les bonnes pratiques. L'avenir ne peut se construire sans sécurité. Les défis sécuritaires que nous imposent le terrorisme, le trafic sur nos frontières, obligent tout pays à s'équiper pour se défendre, donc trouver une alternative de financement », propose en substance le Président Macky Sall.

Les Présidents du Burkina Faso, Roch Marc Christian Kaboré, du Niger, Mouhamadou Issoufou, de la Côte d'Ivoire, Alassane Ouattara, du Togo, Faure Gnassingbé, et du Bénin, Patrice Talon, ont pris part à cette rencontre. Ainsi que la directrice générale du Fonds monétaire international, Kristalina Georgieva, la vice-secrétaire générale des Nations unies, Amina Mohammed, de hauts responsables gouvernementaux dont le Premier ministre malien, Boubou Cissé, des représentants d'organisations internationales, du secteur privé, du monde universitaire et de la société civile. ■

BONI ADO GERMAINE
ENVOYÉE SPÉCIALE À DAKAR

Kristalina Georgieva, Dg du Fmi :

« La dette doit jouer un rôle positif »

La Directrice générale du Fonds monétaire international, Kristalina Georgieva, dont la participation à cette conférence marque son premier voyage en Afrique depuis sa nomination à la tête de cette institution prestigieuse, a fait juste quelques observations concernant la dette et son impact économique en Afrique subsaharienne. Réaffirmant la détermination des Nations unies à soutenir l'Afrique dans sa marche vers le développement durable, la nouvelle patronne du Fmi a invité les Africains et les partenaires à ne retenir que l'aspect positif de la dette dans le processus de développement d'un

pays. « Les Nations unies et les économistes discutent des meilleurs moyens pour poursuivre nos actions en faveur du continent africain. Il faut que la dette joue un rôle positif plutôt qu'un rôle qui affecte l'avenir du continent », propose-t-elle. Mieux, soutient-elle, « il faut faire de l'Afrique le continent où l'investissement devrait se faire. Car ses populations ont besoin davantage de se concentrer sur les enjeux de développement ». Pour elle, il faudra donc nécessairement accroître l'investissement pour atteindre les Objectifs du développement durable (Odds). Mais cela doit se faire en jouant sur un bon équilibre entre les investis-

sements et les dépenses sociales. C'est pourquoi, elle a exhorté les dirigeants africains à promouvoir et mobiliser les ressources internes et des revenus publics pour permettre ainsi à l'Afrique de « compter sur elle-même avant de compter sur les autres » pour assurer son développement. Une idée que partage Amina Mohammed, vice-Secrétaire générale des Nations unies. Selon cette dernière, l'Afrique est une terre d'opportunités. « De nombreux pays évoluent, il est important d'investir davantage pour leur permettre d'avancer », plaide-t-elle. Tout en insistant sur la bonne gouvernance comme gage

de confiance pour attirer les investissements privés. « L'Afrique doit avoir une politique économique saine pour mieux gérer le développement et la dette », conseille la vice-Secrétaire générale de l'Onu. Quant à Jean-Hervé Lorenzi, président du Cercle des économistes, l'un des initiateurs de cette conférence internationale, l'avenir de l'économie mondiale se trouve en Afrique. « Nous affirmons que face au ralentissement global de l'économie et aux dérèglements macroéconomiques, politiques et financiers, la solution la plus crédible consisterait à s'appuyer sur la voie de sortie qui passe par ce continent



dont le potentiel économique est colossal », dit Jean-Hervé Lorenzi. Qui croit fortement en une Afrique comme « future locomotive de la croissance mondiale ». À noter que cette conférence est organisée par le gouvernement sénégalais avec

l'appui du Fonds monétaire international et le Cercle des économistes pour réfléchir sur les obstacles au développement durable du continent africain et d'en proposer des solutions idoines.

G. BONI

Les cinq solutions d'Alassane Ouattara

Adhérant à la déclaration de Macky Sall qui prône la mobilisation des ressources internes, une dette d'investissement et non une dette de fonctionnement des États africains, le Président Alassane Ouattara, qui est arrivé à Dakar hier matin, peu avant l'ouverture de la conférence, va plus loin en proposant cinq priorités qui, si elles sont mises en œuvre, permettraient à l'Afrique de trouver un équilibre entre son développement durable et ses dettes publiques. En effet, peu après la cérémonie d'ouverture et avant le déjeuner, le Président ivoirien s'est adressé à ses pairs et aux participants à cette rencontre de haut niveau pour donner sa perception et son analyse de la problématique posée par cette conférence de Dakar. Comment trouver le juste équilibre entre développement durable et dette pour le continent africain ?

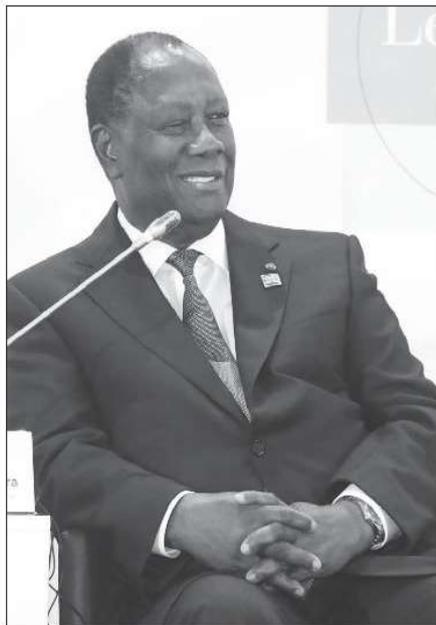
« Pour ma part, je pense qu'il n'existe pas de solution miracle, mais l'accent devrait être mis sur cinq priorités », soutient le Président ivoirien qui s'est félicité de la tenue de cette conférence qui a réuni tous les acteurs de la vie économique afin de partager les expériences individuelles et de trouver, dans une démarche concertée, des idées nouvelles pour relever les défis du financement du développement en Afrique.

La première solution, selon lui, tient en « l'accélération

de la mobilisation des ressources intérieures ». Il faut que l'Afrique compte sur ses propres ressources, notamment à travers l'amélioration du recouvrement des recettes fiscales (impôts et autres taxes) pour financer son développement. Il insiste sur cette solution du fait que de façon générale, « malgré les efforts entrepris, le ratio recettes fiscales sur Pib demeure faible, à environ 17% contre 34% dans les pays de l'Ocde. L'Afrique doit donc améliorer son recouvrement d'impôts et taxes pour financer son développement avec ses ressources propres », conseille-t-il.

La deuxième priorité, selon Alassane Ouattara concerne l'amélioration du climat des affaires. Pour lui, il faut créer les conditions pour « attirer les investissements privés nationaux et internationaux, y compris les partenariats public-privé (Ppp), le capital investissement et les fonds de pension pour le financement du développement en Afrique ». Les indicateurs traduisent certes des efforts accomplis dans ce sens, si l'on s'en tient aux récents rapports Doing Business de la Banque mondiale qui montrent une certaine amélioration de l'environnement des affaires, mais il faut que les pays africains renforcent leur gouvernance et continuent d'entretenir un climat des affaires propice à l'investissement privé ou externe.

Pour Alassane Ouattara, le développement durable ne



peut se faire sans un secteur financier solide, diversifié et l'accroissement du taux de l'épargne intérieure, tant privée que publique. Ce qui permettrait « d'augmenter le montant et la durée des prêts, nécessaires à l'investissement dans les infrastructures ». Il se réjouit que son pays, la Côte d'Ivoire, soit inscrite dans cette dynamique pour avoir créé une Caisse de dépôt et de consignment. Ce qui induit et commande « une meilleure sélection des

projets à financer et une gestion adéquate de la dette ». Telle est la quatrième solution proposée par le Président ivoirien. « En effet, avec la rareté des ressources, il faudrait éviter les projets non rentables et mettre l'accent sur le financement et la priorisation des projets importants, à impact réel. Cela, en vue de créer une croissance inclusive et génératrice de revenus pour le remboursement de la dette... Il apparaît indispensable de mettre en place

une gouvernance adéquate et des équipes bien formées pour la gestion de la dette », suggère-t-il.

De plus, Alassane Ouattara souhaite plus de flexibilité de la part des partenaires techniques et financiers, notamment le Fonds monétaire international, dans l'appréciation de certains indicateurs, notamment celui du déficit budgétaire. À ce niveau, « je tiens à vous rassurer, les pays de l'Uemoa respectent les critères de convergence. Toutefois, il est encore plus important de s'assurer de la viabilité de la dette et des finances publiques tout en tenant compte des nouvelles réalités, notamment sécuritaires », a-t-il dit aux

partenaires techniques et financiers de l'Afrique. Un continent où beaucoup reste encore à faire pour un développement durable avec « un déficit annuel de financement en infrastructures qui s'élèverait entre 68 et 108 milliards de dollars », en plus des besoins d'investissement dans les secteurs sociaux, dans la protection de l'environnement et ceux liés à la sécurité.

Et ce genre de rencontres, à en croire Alassane Ouattara, ne peuvent qu'encourager des réflexions communes en vue de solutions appropriées pour relever ces défis de développement durable et de lutte contre le terrorisme. ■

BONI ADO GERMAINE
ENVOYÉE SPÉCIALE À DAKAR

Lutte contre le terrorisme L'Uemoa en session extraordinaire à Dakar



Le Président Ouattara, qui est arrivé hier à Dakar, préside aujourd'hui un sommet sur la sécurité.

La conférence des Chefs d'État et de gouvernement de l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uemoa), présidée par le Chef de l'État Alassane Ouattara se réunit en session extraordinaire ce mardi, à Dakar. L'instance qui définit les politiques d'orientation majeures de l'espace Uemoa, a convoqué cette grande rencontre à laquelle prendront part au moins six Chefs d'État et deux Premiers ministres, pour discuter des mécanismes et stratégies à mettre en œuvre pour faire face aux menaces

terroristes dans les pays membres. Lors du sommet du 13 septembre dernier, les dirigeants de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao) ont décidé de mobiliser des ressources internes pour le financement de la sécurité dans l'espace sécuritaire.

Au cours de cette session extraordinaire, il est attendu que les pays membres apportent leurs contributions à l'effort financier dans la lutte contre le terrorisme, qui est devenu une véritable gangrène dans la région. ■

B. GERMAINE



Le ministre d'État, ministre de la Défense Hamed Bakayoko, a accompagné le Chef de l'État à Dakar. (PHS : PRÉSIDENTE)

Coopération parlementaire La Côte d'Ivoire et le Ghana à la recherche de nouvelles pistes

Le président de l'Assemblée nationale a reçu, hier, à son cabinet au Plateau, son homologue ghanéen.

Une délégation de l'Assemblée nationale ghanéenne conduite par son président, Aaron Michael Oquaye était, hier, dans les locaux de la Chambre basse du Parlement pour une visite d'amitié et de coopération. Après une heure d'audience avec Amadou Soumahoro, premier responsable de cette Chambre, le président de l'Assemblée nationale du Ghana a émis le vœu de rapprocher davantage les deux institutions. Selon lui, au-delà de leur appartenance commune au Parlement de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao), il faut que la coopération entre les Assemblées nationales ghanéenne et ivoirienne soit renforcée. Aaron Michael Oquaye, qui avait à ses côtés son épouse,



Aaron Michael Oquaye et Amadou Soumahoro ont échangé sur l'opportunité de renforcer la coopération entre les deux pays. (Ph : DR)

a souhaité qu'à travers elles, des actions soient menées pour un rapprochement réel des populations dans plusieurs domaines, comme ce fut le cas pour le cacao, fruit de la volonté politique des Présidents Alassane Ouattara et Nana Akufo-Addo. Le président de l'institution ghanéenne souhaite également que son pays et la Côte d'Ivoire trouvent des mécanismes pour développer d'autres accords, afin de renforcer la coopération culturelle et même touristique.

« Nous devons mener des actions pour rassembler les peuples d'Afrique de l'Ouest en général et en particulier ceux de nos deux pays », a-t-il indiqué. C'est à ce prix, fait-il savoir, que les pays de cette région de l'Afrique pourront se développer et améliorer le bien-être des populations. Aussi souhaite-t-il la mise en place d'un réseau de communication dense pour accompagner toute cette dynamique. ■

HERVÉ ADOU

Lutte contre l'extrémisme religieux et le terrorisme Une centaine de jeunes formés



Les autorités locales font de la prévention des conflits auprès des jeunes une priorité. (Ph : DR)

Attirer l'attention des jeunes contre les violences à l'approche de l'élection présidentielle de 2020. C'est le but de l'atelier de formation destiné à une centaine de jeunes issus de différentes confessions religieuses organisé du 27 au 28 novembre, par la Fondation Félix Houphouët-Boigny de Yamoussoukro. Il s'agit d'une formation à la promotion de la paix, de la non-violence et à la prévention de l'extrémisme religieux en Côte d'Ivoire. « Cette initiative s'inscrit dans le cadre d'échanges sur le dialogue interreligieux et interculturel en Côte d'Ivoire », a expliqué le professeur Jean-Noël Loucou, secrétaire général de la Fondation, avant de dire merci à Liliane Doukouré, représentante de l'Institut Afrique Monde qui appuie cet atelier. Les jeunes ont été formés sur des thématiques telles que la lutte contre l'extrémisme religieux et le terrorisme, l'éthique, la spiritualité pour la promotion de la paix, la contribution au dialogue interreligieux et interculturel. ■

N'DRI CÉLESTIN

Droits de l'Homme

Le Conseil national mobilisé pour deux semaines

C'est parti pour deux bonnes semaines de promotion des droits de l'Homme en Côte d'Ivoire! Depuis le dimanche 1er décembre 2019, le Conseil national des droits de l'Homme de Côte d'Ivoire (Cndh-CI) a lancé les activités marquant cette quinzaine. Le top départ a été marqué, hier, par une opération de don de sang. « Tout le personnel du conseil est mobilisé. Nos partenaires de la société civile le sont également. Le ministère de la Santé est là, le Secrétariat d'État est aussi présent. C'est une œuvre utile qui se situe dans le cadre de la quinzaine des droits de l'Homme. Depuis dimanche, nous avons démarré cette quinzaine », s'est réjouie Namizata Sangaré, la présidente, au début de cette cérémonie qui a lieu au siège, à Cocody les II Plateaux Vallons. « Donner son sang est un acte de droit de l'Homme. Car le droit à la vie est le premier droit de l'Homme. Il s'agit de sauver des vies humaines. C'est un droit qui transcende celui du législateur. Préserver, contribuer



La présidente du Cndh-CI, au cours de l'opération de don de sang, organisée par l'institution. (Ph : DR)

à sauver ce droit, donner le sang, c'est sauver ainsi des vies ! Le Cndh-CI entend contribuer à sauver des vies dans notre pays », a expliqué, par ailleurs, la patronne de cette institution, en invitant toutes les couches sociales et les autorités ivoiriennes à lui emboîter le pas. Au-delà, ce mardi, le Conseil national des droits de l'Homme sera à l'École ivoirienne des sourds (Ecis) à Yopougon, pour célébrer la

Journée internationale des personnes handicapées. Selon l'Onu, cette journée s'articulera autour du thème « Promouvoir la participation et le rôle des personnes handicapées : faire progresser le Programme de développement durable à l'horizon 2030 ». Par ailleurs, « du 4 au 8 décembre, nous serons dans les établissements auprès des élèves et étudiants pour sensibiliser et vulgariser les no-

tions de droits de l'Homme », a poursuivi la présidente du Conseil. Le 10 décembre, la Journée internationale des droits de l'Homme sera marquée, au Cndh-CI, par la sensibilisation des acteurs dans la commune d'Adjamé. La quinzaine sera aussi marquée par l'attribution du prix des droits de l'Homme. ■

MARCEL APPENA



Mutilations génitales féminines Le phénomène en baisse en Côte d'Ivoire

La Fondation Djigui a formé 15 journalistes à Abidjan dans le cadre des 16 jours d'activisme contre les mutilations génitales féminines (Mgf).

Le phénomène des mutilations génitales féminines (Mgf) sont en baisse en Côte d'Ivoire. C'est ce qui ressort de la formation qu'ont reçue 15 journalistes dans la matinée du jeudi à la fondation Djigui la bonne espérance à Marcorry résidentiel. Béchio Brigitte Yassi, membre de l'Association des femmes juristes de Côte d'Ivoire, a fait savoir que la pratique de l'excision dont il a été question connaît une chute dans le pays depuis qu'il a été engagé sur tous les plans, la lutte contre ce fléau. Notamment avec les dispositions de la loi n°98-757 du 23 décembre 1998 portant répression de certaines formes de violences à l'égard des femmes, et qui indique dans son article 2 que quiconque commet une mutilation génitale est puni d'un emprisonnement d'un à cinq ans et d'une amende de 360.000 à 2.000.000 de F Cfa. Selon la juriste, « La peine est portée au double lorsque l'auteur appartient au corps médical ou paramédical ». L'auteur encourt l'emprisonnement de cinq à vingt ans lorsque la victime est décédée. S'il appartient au corps médical, ou paramédical, la juridiction de jugement peut également prononcer contre lui l'interdiction d'exercer sa



L'imam Cissé Djiguiba, l'une des figures de proue de la lutte contre les mutilations génitales féminines.

profession pendant une durée de cinq ans. Mais, selon Béchio Brigitte, la loi est cependant confrontée aux pesanteurs socio-culturelles. Car les parents des auteurs, le chef du village, ou d'autres personnes se déversent au tribunal ou au commissariat et font jouer sur les sentiments. Au-delà du poids de la tradition qui favorise cette pratique, un aspect économique et mystique a été évoqué. Notamment le commerce de ditioris et des petites lèvres des femmes. Ces bouts d'organes se vendent en effet dans certains marchés. Ainsi un ditioris peut coûter 600.000 F Cfa. La poudre de ditioris et des petites lèvres est également

vendue par des charlatans aux femmes qui en mettent dans les repas aux fins de retenir leurs hommes, ou à certaines personnes en quête de pouvoir. C'est l'une des raisons évoquées pour dire que la fin de l'excision n'est pas pour demain. L'imam Cissé Djiguiba, figure de proue de ce combat contre l'excision, a expliqué que cette pratique n'a rien à avoir avec la religion musulmane, dans la mesure où le prophète Mahomet n'a pas excisé sa fille. Encore moins, l'excision n'est pas pratiquée en Arabie Saoudite où se fait les pèlerinages à la Mecque ■

MARIE-ADELÈ DJIDJÉ

Lutte contre le diabète

L'Adsci exhorte les porteurs de la maladie à la pratique régulière du sport

Un peu plus d'une centaine de membres et sympathisants de l'Association diabète sport Côte d'Ivoire (Adsci) ont pris part, le jeudi 21 novembre, dans l'enceinte de l'Institut national de santé publique (Insp), à Adjamé, à une activité organisée dans le cadre de Journée mondiale de lutte contre cette maladie célébrée le 15 novembre de chaque année. L'initiative, au dire de Raymond Tabi Tra, président de l'Adsci, épouse l'esprit de l'Association diabète sport Côte d'Ivoire qui est de combattre et de juguler la manifestation de cette pathologie chez les porteurs. Et le sport fait partie des bonnes pratiques conseillées aux diabétiques

pour garder la forme et vivre sainement avec la maladie. « Nous organisons ce type d'activité pour inviter les Ivoiriens et les personnes qui souffrent du même mal que nous à nous rejoindre et à se mettre au sport », a expliqué Raymond Tabi Tra. Le credo de l'Adsci, selon lui, est de combattre le diabète par la pratique saine et régulière d'activités sportives. « Le sport a une incidence sur la régulation du taux de sucre dans l'organisme. Il nous permet de retrouver la mobilité pour certains. Il nous donne une seconde jeunesse, un nouveau souffle », indique-t-il. Toujours de l'avis du président de l'Adsci, le sport

permet de déstresser. « La pratique en groupe de notre activité aide à retrouver le moral et à se sentir bien dans sa peau », relève-t-il. Pour adhérer à l'Adsci, poursuit-il, « il faut être diabétique, hypertendu ou hypotendu, satisfait aux conditions pour être membre ». Raymond Tabi Tra souligne que chaque membre de l'Adsci est détenteur d'un badge identifiant. « On peut piquer une crise hors de son domicile. Avec le badge, les secours et le personnel de santé sauront notre état. Ils prendront donc des dispositions lors de notre prise en charge », note-t-il ■

GERMAIN GABO

Eglise protestante baptiste œuvres et mission Un vaste projet de construction d'infrastructures socio-économiques lancé

À la vue de son contenu, c'est un projet d'envergure de plusieurs dizaines de milliards de FCfa que s'apprête à mettre en œuvre à Abidjan, et à terme sur l'ensemble du territoire national, l'église protestante baptiste œuvres et mission internationale (Epbomi). Du nom de Beraca (bénédiction en Hébreu), le projet qui a été officiellement lancé dimanche, au siège de l'institution chrétienne à Yopougon, ambitionne de réaliser à l'horizon 2030, plusieurs infrastructures socio-économiques. Robert Yayé Dion, le président de l'Epbomi, qui a rendu public le contenu du projet, a fait savoir qu'il sera bâti sur le site d'une dizaine d'hectares, propriété de l'Eglise située à Yopougon-Kouté. Ce sont, entre autres, un centre hospitalier d'une capacité de 100 lits, un centre de formation sanitaire, un complexe scolaire allant de la maternelle à l'université, un centre commercial dénommé Omis Mail et un établissement financier et bancaire. L'initiative, dont il s'agit de



Robert Dion a annoncé des projets qui vont révolutionner l'Eglise protestante baptiste en Côte d'Ivoire

la première tranche, projette également de réaliser, avec l'appui des partenaires, une cité dite « des faveurs divines ». Ce projet immobilier ambitionne d'offrir aux membres de l'Eglise et aux souscripteurs des logements en location-vente à des coûts abordables avec des mensualités minimales de 70 000 F Cfa. Le projet entend livrer, à compter de son démarrage, au minimum 200 logements par an aux bénéficiaires. Robert Yayé Dion a tenu à rassurer l'assemblée de l'acquisition des titres de propriété

et définitifs du terrain devant abriter le projet Beraca, avec l'accord et la bénédiction des autorités villageoises de Kouté. Quant au projet immobilier, il verra le jour dans plusieurs localités, entre autres Songon, Ebimpé, Anyama et Grand-Bassam. « Tous les terrains sont acquis et, par la grâce de Dieu, nous allons y ériger des logements pour le corps du Christ que vous êtes », a affirmé le président de l'Eglise protestante baptiste œuvres et mission internationale ■

GERMAIN GABO

Violences faites aux femmes

Alliance Côte d'Ivoire sensibilise à Aboisso



Autorités administratives locales et politiques, toutes impliquées dans la campagne. (PHOTOS - DR)

La place Etché Elleingand d'Aboisso a abrité le 26 novembre dernier, la cérémonie de lancement d'une campagne de sensibilisation de masse sur les Violences basées sur le genre (Vbg) et la promotion de l'utilisation des services de Santé Sexuelle et Reproductive (Ssr) dans les huit localités que compte la région du Sud Comoé. Cette initiative d'Alliance Côte d'Ivoire, en partenariat avec les programmes nationaux de lutte contre le Vih et la Tuberculose, s'inscrit dans le cadre de la célébration de

la Journée internationale de la lutte contre les violences faites aux femmes. L'objectif de cette campagne, qui cible essentiellement la gent féminine, est de contribuer au renforcement des connaissances des populations cibles de la zone du projet sur les droits de la femme, de la jeune fille et de l'enfant, et sur la prévention des violences basées sur le genre et la promotion de la Santé sexuelle et reproductive. Marqué par des actions de proximité au profit des populations locales et une caravane de sensibilisation, ce projet s'étend sur la pé-

riode du 26 novembre au 3 décembre. Il coïncide avec la période des seize (16) jours d'activisme contre les Vbg. Aussi, Alliance Côte d'Ivoire et ses partenaires entendent-ils profiter de cette dynamique pour toucher la plus large cible possible. Par ailleurs, comme l'a expliqué Jean Claude Man, représentant du président du conseil d'administration d'Alliance Côte d'Ivoire, cette initiative s'imposait pour répondre au faible taux de fréquentation, par la gent féminine, des services adaptés ■

DRAMOUS YÉTI

Enseignement supérieur

Bientôt deux nouveaux restaurants sur l'espace universitaire

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, Albert Mabri Toikeusse, a profité de la cérémonie de salut aux couleurs qui a eu lieu au Crou-A, pour annoncer la bonne nouvelle aux étudiants.



Le ministre Toikeusse Mabri, hier matin au Crou-A (PHOTOS DR)

sort des projets dont le financement est bouclé. Nous devons faire en sorte que les travaux démarrent », a-t-il souligné. En indiquant que les travaux devraient s'achever fin août. Albert Mabri Toikeusse a salué les efforts du directeur général du Crou-A, Blé Guirao, qui a été nommé à ce poste, le 1er décembre 2018 et qui a, selon lui, contribué à la pacification, à la cohé-

sion et à faire en sorte que toutes les organisations d'étudiants se retrouvent et dialoguent au sein d'une plate-forme qui fonctionne bien. « Parce que la paix est le préalable à tout ce que nous devons faire sur le campus », a-t-il ajouté. Avant de féliciter l'ensemble des étudiants pour leur adhésion aux projets du Dg du Crou-A qui voudrait voir ouvertes les cités de Port-Bouët et de Vridi.

La cérémonie de salut aux couleurs a eu lieu en présence d'étudiants maliens de passage en Côte d'Ivoire. Blé Guirao a, par ailleurs, annoncé que la Conférence des Crou du monde francophone, qui aura lieu en janvier à Abidjan, a été validée par le Conseil des ministres et va accueillir tous les Crou d'Afrique, d'Europe et d'Amérique latine ■

MARIE-ADÈLE DJIDJÉ

Di fin août-début septembre 2020, les étudiants devraient avoir un nouveau restaurant sur le campus de Cocody et un autre à Abobo-Adjamé. Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Albert Mabri Toikeusse, en a donné l'assurance à ses hôtes, hier, lors de la cérémonie de salut aux couleurs, au Centre régional des œuvres universitaire d'Abidjan (Crou-A). A cette occasion, le ministre a rappelé aux étudiants l'annonce qu'il leur a faite, il y a deux ou trois mois, de la construction de ces deux nouveaux restaurants. « Ce

Concours Pasres

30 millions de F Cfa et des ordinateurs offerts aux lauréates



Les 20 meilleures étudiantes en Stem ont pris l'engagement d'être des actrices de changement.

Les lauréates de la deuxième édition de la cérémonie de distinction des meilleures étudiantes en Sciences, Technologie, Ingénierie et Mathématiques (STEM) ont reçu leur chèque, le 28 novembre, à Cocody à l'hôtel Palm club. Ce sont vingt filles, reconnues comme les meilleures étudiantes en Sciences, Technologie, Ingénierie et Mathématiques (Stem) des universités publiques de Côte d'Ivoire, qui pourront poursuivre allégrement leurs recherches, grâce à une subvention totale de trente million de francs (30.000 000 F Cfa) et des ordinateurs, offerts par le Programme d'appui stratégique à la recherche Scientifique (Pasres), en présence de l'ambassadrice de la Suisse en Côte d'Ivoire, leur marraine. L'objectif visé est de lutter contre la sous-représentation des femmes dans les

disciplines scientifiques et célébrer les meilleures jeunes filles en Stem des universités publiques de Côte d'Ivoire. Au cours de la deuxième édition de la cérémonie de distinction des meilleures étudiantes en Sciences, Technologie, Ingénierie et Mathématiques (Stem) des Universités publiques de Côte d'Ivoire, le 28 novembre à Cocody à l'hôtel Palm Club, les lauréates ont reçu, chacune, un chèque d'un montant d'un million cinq cent mille (1.500.000 F Cfa). La rencontre a enregistré la présence de plusieurs personnalités dont des représentants des ministères de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique (Mesrs), de la Femme, de la Famille et de l'Enfant (Mffe), partenaires du Pasres. Cet argent, selon les explications du Dr Sangaré Yaya, Secrétaire exécutif du Pasres, «pourrait, entre autres, servir comme bourse libre pour le cas d'une première année de

thèse de Doctorat (à raison de 125 000 F par mois sur 12 mois), ou comme bourse de mobilité pour les visites d'immersion ou des participations à des manifestations scientifiques et enfin leur permettre l'acquisition de petits équipements scientifiques». « Nous promettons de ne pas vous décevoir. Les Sciences, les mathématiques... n'ont rien de pénibles pour être réservées aux hommes », a assuré Mlle Etienne Affia Anne Florence, au nom de ses amies, issues de l'Institut national Polytechnique Félix Houphouët-Boigny (INP-HB) et de cinq universités publiques de Côte d'Ivoire. Il s'agit notamment de l'Université Félix Houphouët-Boigny (Ufhb), l'Université Nangui Abrogoua (Una), l'Université Alassane Ouattara (Uao), l'Université Pelefero Gon Coulibaly (Upgc), l'Université Jean Lorougnon Guedé (UJLog) ■

ISABELLE SOMIAN



Sous le haut patronage du Président de la République
S.E.M. ALASSANE OUATTARA

Sous le parrainage du Premier ministre,
Amadou Gon Coulibaly

FRATERNITÉ MATIN fête son 55^e ANNIVERSAIRE
du 9 au 20 décembre 2019.

Rejoignez les partenaires privilégiés du plus prestigieux groupe de presse de l'Afrique de l'ouest



CONTACTEZ-NOUS AU :
20 37 06 66 / 20 30 60 18 / 07 92 00 05 / 06 33 33 01 / 07 77 05 41

Libération de l'emprise du 4^e pont

Des personnes indemnisées continuent de traîner les pieds

Le coordonnateur du projet de transport urbain d'Abidjan (Ptua), Issa Ouattara, a tenu une conférence de presse, hier, au cabinet du ministre de l'Équipement et de l'Entretien routier.

Les populations impactées par le projet de construction du 4^e pont gagneraient à libérer le plus rapidement possible les emprises du pont pour permettre la poursuite des travaux.

La démolition des bâtiments, qui a démarré, samedi, par le quartier précaire de Boribana 1, se poursuivra dans les prochains jours, et ce, jusqu'au 15 janvier, dans les quartiers Boribana 2, Bromacoté, Fromager, Nouveau quartier et Doukouré. L'information a été donnée, hier, par le coordonnateur du Projet de transport urbain d'Abidjan (Ptua), Issa Ouattara, au cours d'une conférence de presse tenue au cabinet du ministère de l'Équipement et de l'Entretien routier.

Il avait à ses côtés le secrétaire général de préfecture d'Abidjan, André Mar-



Des précisions sur l'opération de démolition, en cours depuis samedi, ont été données par les autorités compétentes. (photo:dr)

tin Kakou, président de la cellule d'exécution du plan d'action de réinstallation des personnes impactées par les travaux du Ptua et Marie Solange Agougou, sociologue. « Nous travaillons conformément aux dispositions mises en place par l'État de Côte d'Ivoire et les bailleurs de fonds.

Il est nécessaire de libérer les emprises du pont pour permettre au projet

d'avancer. Actuellement, seulement 12% des travaux ont été réalisés, malgré les efforts de l'entreprise.

Et cela, parce que les personnes impactées par le projet font de la résistance. Pourtant, elles ont toutes été indemnisées depuis des mois. A part 24 ménages avec lesquels les discussions se poursuivent », a-t-il souligné.

Selon le coordonnateur,

au total, 6000 personnes ont été indemnisées dans le cadre de ce projet, à hauteur de 9 991 000 000 de Fcfa. La première opération de démolition a touché 424 ménages. Soit environ 2000 personnes. « Ces ménages étaient situés sur l'emprise du viaduc. Nous avons donc commencé par eux. Ils ont tous été indemnisés. Au fur et à mesure, nous allons démolir les autres », a-t-il expliqué.

Avant d'insister sur la nécessité de construire le pont. « Ce projet va rendre le Port autonome d'Abidjan compétitif. C'est un projet de développement. En outre, il va faciliter le trafic des populations de Yopougon.

Nous invitons donc les populations à comprendre qu'il est nécessaire de libérer les emprises pour permettre la réalisation des travaux », a-t-il lancé.

CASIMIR DJEZOU

Inclusion numérique

Bientôt une charte en faveur des personnes en situation de handicap



Plusieurs opérateurs et équipementiers télécom ont pris part à l'atelier de présentation et d'examen de la charte d'engagement volontaire.

Les personnes en situation de handicap doivent avoir un accès facile aux outils, produits et services du numérique. Non seulement pour faciliter leur autonomie, mais aussi pour permettre à cette frange de la population de contribuer plus efficacement au développement socio-économique de leur pays. En tout cas, c'est la vision du gouvernement, à travers le ministère de l'Économie numérique et de la Poste, qui s'est fortement engagé dans ce sens.

Aussi, a-t-il jugé bon d'impliquer les acteurs du secteur privé dans cette démarche de promotion de l'accès des personnes en situation de handicap aux produits et services du numérique, en leur proposant une charte d'engagement volontaire. Cette charte a été présentée le 21 novembre, au cabinet ministériel de l'Économie numérique et de la Poste, aux opérateurs de télécom et aux équipementiers de téléphonie. Fofana Rokia, conseillère technique du ministre de tutelle, a dit tout l'enjeu de cette démarche. « Notre ambition est de faire de la Côte d'Ivoire une véritable société d'information. Une société où les Tic sont accessibles à tout le monde.

En effet, les technologies peuvent jouer un grand rôle dans l'inclusion des personnes en situation de handicap et cela représente un enjeu très important pour le ministère », a-t-elle

expliqué. Lassina Konaté, directeur de l'Économie numérique et de la Poste, a précisé que bien des outils et services numériques utilisables par les personnes en situation de handicap existent déjà, mais qu'il s'agit à travers la charte, d'amener les opérateurs et équipementiers à tenir davantage compte de cette frange de la population lorsqu'ils développent et proposent leurs produits et services.

La charte s'articule autour de quatre engagements principaux : Proposition de produits et services accessibles aux personnes en situation de handicap ; Information du grand public sur les offres accessibles aux personnes en situation de handicap ; Mise en place d'un suivi clientèle adapté aux besoins des personnes en situation de handicap et l'adoption d'une démarche de progrès.

En Côte d'Ivoire, on dénombre près de 3,5 millions de personnes en situation de handicap, une part importante de marché à saisir. En signant la charte, les opérateurs et équipementiers vont contribuer certes à inclure plus fortement ces personnes dans le développement social, mais ils auront aussi l'opportunité d'exploiter une nouvelle niche commerciale. Leurs suggestions ont été prises en compte en vue d'améliorer et peaufiner la charte qui, sous peu, leur sera soumise pour signature.

FAUSTIN EHOUMAN

Droit et sécurité maritime

Fin de formation pour 14 auditeurs

Après 9 mois de formation, 14 cadres d'entreprises, formant la 3^e promotion du Master 2 en Droit et sécurité des activités maritimes et océaniques (Dsamo), de l'Institut de sécurité maritime interrégional (Ismi), ont reçu leur diplôme le 22 novembre.

La cérémonie s'est déroulée à l'Académie régionale des sciences et techniques de la mer (Arstm), à Yopougon, en présence de plusieurs personnalités. Au rang desquelles, la ministre déléguée, chargée aux Transports du Gabon, Mme Essingoné Obame, le secrétaire permanent du comité interministériel, chargé de l'action d'État en mer, Abroulaye Fofana, s'est félicité de cette formation qui contribuera, selon lui, à renforcer les actions en faveur de la sécurité dans le golfe de Guinée. « Je compte sur la nouvelle génération de cadres maritimes que vous constituez pour relever la performance de nos administrations et promouvoir un golfe de Guinée propice », a-t-il lancé.

France. L'épouse du Premier ministre gabonais, Mme Nkoghe Bahalé, a également rehaussé de sa présence, la cérémonie.

Les 14 auditeurs sont issus de trois pays d'Afrique de l'Ouest et du centre, dont la Côte d'Ivoire.

Le secrétaire permanent du comité interministériel, chargé de l'action d'État en mer, Abroulaye Fofana, s'est félicité de cette formation qui contribuera, selon lui, à renforcer les actions en faveur de la sécurité dans le golfe de Guinée. « Je compte sur la nouvelle génération de cadres maritimes que vous constituez pour relever la performance de nos administrations et promouvoir un golfe de Guinée propice », a-t-il lancé.

Ajoutant que le golfe de Guinée est le lieu d'opportunités et de richesses par où transitent plus de 90% des importations et des exportations des pays de la zone.

« Malheureusement, dira-t-il, cet espace maritime est devenu depuis plus d'une décennie, la proie de grands prédateurs sans foi ni loi, qui écumant nos océans, à la recherche du gain facile. Cela contribue de plus en plus, à mettre en péril les efforts des États de la zone pour la maîtrise de leurs espaces maritimes en vue d'une exploitation durable tournée vers le développement de nos sociétés ».

Dans le même sens, le directeur général de l'Arstm Karim Coulibaly, a souligné que la mise en place du Master2 Dsamo en 2016, était destinée à appuyer en ressources humaines compétentes, et les processus de réforme de l'action de l'État en mer, dans les États du golfe de Guinée.

« Ce Master s'inscrit dans le cadre du programme des Universités de Numériques de l'Université de Nantes qui a bien accepté de partager avec nous, son expérience dans le cadre de l'éducation à distance », a-t-il indiqué.

Avant de souligner qu'il a pour objectif de former

des cadres à même de comprendre les enjeux de la mer, formuler et mettre en place des politiques de lutte contre les risques et menaces de sécurité et de sûreté maritimes dans l'esprit des stratégies développées au niveau international, continental, interrégional et régional.

Professeur Valérie Boré-Eveno, de l'Université de Nantes, a quant à elle, exhorté la nouvelle promotion à maintenir la barre haut. « Chers étudiants de la promotion 2019-2020, nous comptons sur vous pour maintenir le même niveau d'exigences et de compétences que vos prédécesseurs ».

Au nombre de 15 étudiants, cette 4^e promotion est composée de ressortissants en provenance de 5 pays du golfe de Guinée (Bénin, Congo, Gabon, Togo et Côte d'Ivoire).

La formation est dispensée par des experts de l'Ismi et de l'Université de Nantes.

CASIMIR DJEZOU

Secteur rizicole Le gouvernement exhorte le secteur privé à plus d'implication

En vue de développer le secteur rizicole et atteindre l'autosuffisance alimentaire, le gouvernement ivoirien encourage l'implication d'acteurs privés. Apporture Kouakou, directeur de cabinet représentant Gaoussou Touré, ministre en charge de la Promotion de la riziculture, a réitéré le 29 novembre au Salon international de l'agriculture et des ressources animales d'Abidjan (Sara), lors d'un panel dédié au développement de la riziculture. Indiquant que la Stratégie nationale de développement de la riziculture (Sndr) a pour objectif de satisfaire durablement la consommation nationale de riz en quantité et en qualité, il a fait savoir que le pays dispose de tous les atouts pour atteindre cet objectif. « Nous disposons d'1,5 million d'hectares de terres rizicoles cultivables et cela, aux conditions pluviales, inondées et irriguées. Le pays possède également des ressources en eau abondante et d'un environnement macroéconomique et institutionnel satisfaisant », a laissé entendre le représentant du ministre Gaoussou Touré. Toutefois, même si la mise en œuvre de la Sndr porte déjà des fruits, le risque d'insécurité alimentaire demeure, a reconnu Apporture Kouakou. Ce, du fait de l'accroissement de la consommation de riz ; la modification des stratégies de commercialisation ; les importateurs traditionnels ; l'arrivée de la Chine, pays anciennement exportateur en qualité d'importateur aujourd'hui, et les effets du dérèglement climatique. « La stagnation de la production ivoirienne constatée ces cinq dernières années est également

de nature à accroître ce risque. De plus, des défis majeures restent à relever... Il s'agit du faible taux de superficie sous maîtrise de l'eau ; du faible taux d'utilisation de semences améliorées et des autres intrants ; du faible taux de mécanisation ; de la faible promotion du riz ivoirien... », a relevé Apporture Kouakou. Il a donc exhorté le secteur privé à s'intéresser davantage au secteur rizicole. C'est d'ailleurs en vue d'aider le gouvernement ivoirien à relever ces importants défis que l'entreprise Solevo-Côte d'Ivoire développe des solutions. Son directeur général, Marc Desenfantants, a fait savoir qu'intervenant en Côte d'Ivoire depuis des décennies, l'entreprise qu'il dirige partage la conviction que l'autosuffisance agricole et la stimulation de l'industrie locale. C'est pourquoi, elle offre des produits et services innovants qu'a présentés Cécile Gauthier, à travers le projet « Katana-Rice », destiné à promouvoir les bonnes pratiques en matière de riziculture et qui est développé dans plusieurs localités en Côte d'Ivoire. A noter par ailleurs que Yacouba Dembélé, Dg de l'Agence pour le Développement de la filière riz en Côte d'Ivoire (Aderiz) a souligné que l'action de cette agence porte sur deux axes. D'une part, la promotion de la production et d'autre part, la commercialisation et la transformation. Pour rappel, la production de riz est en croissance continue depuis 2012 en Côte d'Ivoire. Elle est passée de 984.000 tonnes de riz blanchi à plus de 1.300.000 tonnes en 2018. ■

FRANCIS KOUAMÉ

MINISTRE DES TRANSPORTS



REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union – Discipline – Travail

PROJET DE MOBILITE URBAINE D'ABIDJAN (PMUA)

AVIS DE RECRUTEMENT D'UN SPECIALISTE EN SAUVEGARDE SOCIALE POUR L'UNITE DE COORDINATION DU PROJET DE MOBILITE URBAINE D'ABIDJAN (UC-PMUA)

A. CONTEXTE GENERAL DU PROJET

Dans le cadre de la recherche de solutions pérennes pour répondre aux problèmes de mobilité du District d'Abidjan, le Gouvernement de Côte d'Ivoire, avec l'appui de la Banque Mondiale, initie un projet dénommé "Projet de Mobilité Urbaine d'Abidjan (PMUA)". L'UC-PMUA, placée sous la responsabilité directe de la DGTTTC, aura la charge de gérer les activités opérationnelles des différentes composantes du projet en liaison avec les bénéficiaires du projet. Elle sera dirigée par un Coordonnateur appuyé par des compétences fiduciaires (gestion financière et passation de marché) et par des compétences techniques rendues nécessaires par la nature du projet, y compris sur les aspects de suivi des sauvegardes environnementale et sociale.

Le PMUA souhaite recruter sur une base compétitive, le personnel suivant :

(1) Un(e) Spécialiste en Sauvegarde Sociale.

B. PERSONNEL REQUIS ET DUREE DE LA MISSION

Sous l'autorité du Coordonnateur, le (la) Spécialiste en Sauvegarde Sociale aura la responsabilité d'apporter un appui technique à l'Unité de Coordination du PMUA dans la mise en œuvre du PMUA, dans le domaine du développement social et en particulier sur les mesures de sauvegarde sociale, d'inclusion sociale et du genre. A cet effet, le (la) Spécialiste veillera à l'intégration et à la gestion des aspects sociaux dans la planification et l'exécution du projet.

Les candidats (es) intéressés (es) par ce poste peuvent obtenir les termes de références comprenant les qualifications, l'expérience requise et les missions attendues du Spécialiste à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes de 9 heures à 13 heures et de 14 heures à 17 heures (heures locales).

1. Durée et évaluation de la mission

La durée du projet est de six (6) ans et le contrat du Spécialiste en Sauvegarde Sociale est d'un (1) an renouvelable. Les performances du Spécialiste en Sauvegarde Sociale seront évaluées annuellement par le Coordonnateur, sur la base d'un contrat de performance. L'évaluation de la performance du Spécialiste en Sauvegarde Sociale sera faite dès les six (6) premiers mois du contrat, par la suite, les évaluations se feront annuellement et serviront de base au renouvellement.

C. CONSTITUTION ET DEPOT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Les candidat(e)s intéressé(e)s devront soumettre un Dossier de candidature en comprenant :

- une lettre de motivation ;
- un curriculum vitae détaillé ;
- la photocopie certifiée des diplômes mentionnés dans le curriculum vitae (CV).

Les candidatures doivent être soumises au plus tard, le Mardi 17 décembre 2019, à 10 heures précises, sous pli fermé avec sur l'enveloppe la mention claire du poste pour lequel le (la) candidat (e) soumissionne et le tout envoyé à l'adresse suivante :

DIRECTION GENERALE DES TRANSPORTS TERRESTRES ET DE LA CIRCULATION (DGTTTC)
Plateau, Tour C, 5^{ème} Etage, Porte 29; BP V 134 Abidjan / et par Email : rokkouakou@yahoo.fr avec copie à coulazhiz@yahoo.fr.

D. PROCEDURE DE SELECTION :

Le (la) Spécialiste en sauvegarde sociale sera recruté (e) sur la base de ses qualifications académiques et expériences professionnelles pertinentes, et de sa capacité à réaliser la mission.

Le recrutement se fera suivant la méthode de Consultant Individuel (CI) sur la base des procédures définies dans les Directives Passation des Marchés dans le cadre du Financement de Projets d'Investissement (FPI) pour les Fournitures, Travaux, Services autres que des Services de Consultants et Services de Consultants de la Banque mondiale version de Juillet 2016, révisée en Novembre 2017 et révisée en Août 2018.

NOTA BENE :

Pour ce poste, une expérience dans un projet financé par la Banque mondiale ou un organisme similaire constituerait un avantage. Les Candidatures féminines sont fortement encouragées ; Il s'agit de postes à temps plein qui ne peuvent être cumulés avec d'autres fonctions, dans le secteur Privé ou au sein de l'administration. Les candidat(e)s devront être disponibles sans délai pour leur prise de fonction. Les postes sont ouverts aux indépendants et aux agents fonctionnaires de l'Etat de Côte d'Ivoire qui répondent aux critères. Les candidats fonctionnaires devront s'engager à fournir au moment du recrutement une attestation écrite du ministère chargé de l'emploi du fait qu'ils bénéficient d'une mise en disponibilité et qu'ils sont autorisés à travailler à temps complet en dehors de leur poste officiel antérieur. Seuls les Candidats retenus seront contactés pour la suite de la procédure de sélection.

Africa foundations Awards 2019 Une vingtaine de fondations africaines honorées !

Santé, éducation, environnement, sport, culture, Liberté d'expression... Les fondations sont engagées dans ces domaines de la vie socio-économique des pays africains. Un engagement qui bénéficie à des millions de populations à travers le continent. Aussi ont-elles besoin d'être connues mais surtout d'être honorées, histoire de les encourager à poursuivre et intensifier leurs actions, inciter les uns et les autres à en créer davantage pour le bien-être des popu-

lations. C'est l'objectif de l'Africa foundations awards (Afa) dont la première édition s'est tenue le 16 novembre, à l'immeuble Crae-Uemca à Abidjan-Plateau. Au total, 19 fondations ont été primées pour cette première édition et six prix spéciaux ont été décernés à des fondations de Premières dames africaines. L'Afa se veut une plateforme permettant aux différentes fondations africaines de se retrouver pour partager leurs expériences. « C'est un concept sur lequel nous avons travaillé durant plu-

sieurs années. Aujourd'hui, c'est une réalité et nous en sommes très heureux. En Afrique, le besoin est là, dans les différents domaines de la vie. L'État ne peut pas tout faire. Il faut des personnes de bonne volonté, qui ont les moyens, qui ont les idées et qui créent des fondations. Cela pourra soutenir l'État et aider les populations », s'est félicité Steven Doudou Cissé, directeur exécutif de l'Afa. La deuxième édition se tiendra l'année prochaine dans un autre pays africain. ■

FAUSTIN ÉHOUMAN

À LIRE DANS FRATERNITÉ MATIN DU 4 DÉCEMBRE 2019

- ✓ BUDGET PROGRAMME 2020
- ✓ DÉPENSES PRO-PAUVRES
- ✓ INVESTISSEMENTS
- ✓ FISCALITÉ
- ✓ PLAN SOCIAL DU GOUVERNEMENT
- ✓ ...

MOUSSA SANOGO, MINISTRE AUPRÈS DU PREMIER MINISTRE, CHARGE DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE DE L'ÉTAT



**EXPLIQUE TOUT DANS
UNE INTERVIEW EXCLUSIVE**

AVIS D'ENQUETE DE COMMODO ET INCOMMODO	AVIS D'ENQUETE DE COMMODO ET INCOMMODO	AVIS D'ENQUETE DE COMMODO ET INCOMMODO	AVIS D'ENQUETE DE COMMODO ET INCOMMODO
<p>Monsieur YACE Jean-Marc, Maire de la Commune de Cocody, à l'honneur de porter à la connaissance du public qu'en application du courrier n° 002621/MCLU/DGUF/DDU/SAS/DF/KN du 30 Septembre 2019,</p> <p>Une enquête de commodo et incommodo d'une durée d'un (1) mois à compter du 03 décembre 2019 au 01 janvier 2020 inclus est ouverte dans les bureaux de la Direction des Services Techniques de la Mairie de Cocody, au sujet d'une demande d'établissement d'Arrêté de Concession Définitive sur une parcelle de terrain de 00 ha 83 à 50 ca de superficie sise à Angré Extension (Commune de Cocody), présentée par Madame ATTO Lokouabi Yvonne.</p> <p>Monsieur KOUMAN Kobena, Sous Directeur de l'Urbanisme à la Mairie de Cocody, nommé Commissaire-enquêteur par Arrêté Municipal N°6931/CC/SG/DST/2019 du 29 novembre 2019 à qualité pour recevoir et enregistrer toutes les oppositions et observations qui pourraient être faites et ce, tous les jours ouvrables au bureau de la Direction des Services Techniques de la Mairie de Cocody situé à la Riviera Golf où un registre est ouvert à cet effet.</p> <p style="text-align: right;">YACE Jean-Marc le Maire</p>	<p>Monsieur YACE Jean-Marc, Maire de la Commune de Cocody, à l'honneur de porter à la connaissance du public qu'en application du courrier n° 002426/MCLU/DGUF/DDU/SAS/DF/KN du 20 Septembre 2019,</p> <p>Une enquête de commodo et incommodo d'une durée d'un (1) mois à compter du 03 décembre 2019 au 01 janvier 2020 inclus est ouverte dans les bureaux de la Direction des Services Techniques de la Mairie de Cocody, au sujet d'une demande d'établissement d'Arrêté de Concession Définitive sur une parcelle de terrain de 00 ha 87 à 40 ca de superficie sise à Angré Extension (Commune de Cocody), présentée par Madame ATTO Lokouabi Yvonne.</p> <p>Monsieur KOUMAN Kobena, Sous Directeur de l'Urbanisme à la Mairie de Cocody, nommé Commissaire-enquêteur par Arrêté Municipal N°6929/CC/SG/DST/2019 du 29 novembre 2019 à qualité pour recevoir et enregistrer toutes les oppositions et observations qui pourraient être faites et ce, tous les jours ouvrables au bureau de la Direction des Services Techniques de la Mairie de Cocody situé à la Riviera Golf où un registre est ouvert à cet effet.</p> <p style="text-align: right;">YACE Jean-Marc le Maire</p>	<p>Monsieur YACE Jean-Marc, Maire de la Commune de Cocody, à l'honneur de porter à la connaissance du public qu'en application du courrier n° 003021/MCLU/DGUF/DDU/SAS/DF/KN du 09 Octobre 2018,</p> <p>Une enquête de commodo et incommodo d'une durée d'un (1) mois à compter du 03 décembre 2019 au 01 janvier 2020 inclus est ouverte dans les bureaux de la Direction des Services Techniques de la Mairie de Cocody, au sujet d'une demande d'établissement d'Arrêté de Concession Définitive sur une parcelle de terrain de 15 ha 95 à 63 ca de superficie sise à Djibi (Commune de Cocody), présentée par Monsieur KRAKOU SAMSON.</p> <p>Monsieur KOUMAN Kobena, Sous Directeur de l'Urbanisme à la Mairie de Cocody, nommé Commissaire-enquêteur par Arrêté Municipal N°6928/CC/SG/DST/2019 du 29 novembre 2019 à qualité pour recevoir et enregistrer toutes les oppositions et observations qui pourraient être faites et ce, tous les jours ouvrables au bureau de la Direction des Services Techniques de la Mairie de Cocody situé à la Riviera Golf où un registre est ouvert à cet effet.</p> <p style="text-align: right;">YACE Jean-Marc le Maire</p>	<p>Monsieur YACE Jean-Marc, Maire de la Commune de Cocody, à l'honneur de porter à la connaissance du public qu'en application de l'Arrêté n° 19-00011/MCLU/DGUF/DU/SDAPU/ka du 10 Avril 2019, et du courrier n° 003364/MCLU/DGUF/DU/SDAPU-EMNA du 19 Septembre 2019,</p> <p>Une enquête publique d'une durée d'un (1) mois à compter du 03 décembre 2019 au 01 janvier 2020 inclus est ouverte dans les bureaux de la Direction des Services Techniques de la Mairie de Cocody, en vue de l'approbation du plan de lotissement dénommé « BIABOU EXTENSION ROUTE D'ALEPE » sur une parcelle de terrain de 39 ha 46 à 77 ca de superficie sise à Biabou Extension (Commune de Cocody), présentée par la famille ATCHA DE DJIBI VILLAGE.</p> <p>Monsieur KOUMAN Kobena, Sous Directeur de l'Urbanisme à la Mairie de Cocody, nommé Commissaire-enquêteur par Arrêté Municipal N°6918/CC/SG/DST/2019 du 29 novembre 2019 à qualité pour recevoir et enregistrer toutes les oppositions et observations qui pourraient être faites et ce, tous les jours ouvrables au bureau de la Direction des Services Techniques de la Mairie de Cocody situé à la Riviera Golf où un registre est ouvert à cet effet.</p> <p style="text-align: right;">YACE Jean-Marc le Maire</p>

AVIS D'ENQUETE DE COMMODO ET INCOMMODO	AVIS D'ENQUETE DE COMMODO ET INCOMMODO	AVIS D'ENQUETE DE COMMODO ET INCOMMODO	AVIS D'ENQUETE DE COMMODO ET INCOMMODO
<p>Monsieur YACE Jean-Marc, Maire de la Commune de Cocody, à l'honneur de porter à la connaissance du public qu'en application du courrier n° 02124/MCLU/DGUF/DDU/SAS/DF/KN du 06 Août 2019,</p> <p>Une enquête de commodo et incommodo d'une durée d'un (1) mois à compter du 03 décembre 2019 au 01 janvier 2020 inclus est ouverte dans les bureaux de la Direction des Services Techniques de la Mairie de Cocody, au sujet d'une demande d'établissement d'Arrêté de Concession Définitive sur une parcelle de terrain de 01 ha 11 à 30 ca de superficie sise à BONOUMIN EST-OUEST EXTENSION (Commune de Cocody), présentée par MONSIEUR LE REPRESENTANT DE LA SCI MERCADET.</p> <p>Monsieur KOUMAN Kobena, Sous Directeur de l'Urbanisme à la Mairie de Cocody, nommé Commissaire-enquêteur par Arrêté Municipal N°6917/CC/SG/DST/2019 du 29 novembre 2019 à qualité pour recevoir et enregistrer toutes les oppositions et observations qui pourraient être faites et ce, tous les jours ouvrables au bureau de la Direction des Services Techniques de la Mairie de Cocody situé à la Riviera Golf où un registre est ouvert à cet effet.</p> <p style="text-align: right;">YACE Jean-Marc le Maire</p>	<p>Monsieur YACE Jean-Marc, Maire de la Commune de Cocody, à l'honneur de porter à la connaissance du public qu'en application du courrier n° 02119/MCLU/DGUF/DDU/SAS/DF/KN du 06 Août 2019,</p> <p>Une enquête de commodo et incommodo d'une durée d'un (1) mois à compter du 03 décembre 2019 au 01 janvier 2020 inclus est ouverte dans les bureaux de la Direction des Services Techniques de la Mairie de Cocody, au sujet d'une demande d'établissement d'Arrêté de Concession Définitive sur une parcelle de terrain de 07 ha 21 à 20 ca de superficie sise à DJOROGOBITE 2 (Commune de Cocody), présentée par LA FAMILLE LOBA BEUGRE DENIS.</p> <p>Monsieur KOUMAN Kobena, Sous Directeur de l'Urbanisme à la Mairie de Cocody, nommé Commissaire-enquêteur par Arrêté Municipal N°6921/CC/SG/DST/2019 du 29 novembre 2019 à qualité pour recevoir et enregistrer toutes les oppositions et observations qui pourraient être faites et ce, tous les jours ouvrables au bureau de la Direction des Services Techniques de la Mairie de Cocody situé à la Riviera Golf où un registre est ouvert à cet effet.</p> <p style="text-align: right;">YACE Jean-Marc le Maire</p>	<p>Monsieur YACE Jean-Marc, Maire de la Commune de Cocody, à l'honneur de porter à la connaissance du public qu'en application du courrier n° 002679/MCLU/DGUF/DDU/SAS/DF/KN du 02 Octobre 2019,</p> <p>Une enquête de commodo et incommodo d'une durée d'un (1) mois à compter du 03 décembre 2019 au 01 janvier 2020 inclus est ouverte dans les bureaux de la Direction des Services Techniques de la Mairie de Cocody, au sujet d'une demande d'établissement d'Arrêté de Concession Définitive sur une parcelle de terrain de 00 ha 05 à 39 ca de superficie sise à Angré Extension (Commune de Cocody), présentée par Madame ATTO Lokouabi Yvonne.</p> <p>Monsieur KOUMAN Kobena, Sous Directeur de l'Urbanisme à la Mairie de Cocody, nommé Commissaire-enquêteur par Arrêté Municipal N°6930/CC/SG/DST/2019 du 29 novembre 2019 à qualité pour recevoir et enregistrer toutes les oppositions et observations qui pourraient être faites et ce, tous les jours ouvrables au bureau de la Direction des Services Techniques de la Mairie de Cocody situé à la Riviera Golf où un registre est ouvert à cet effet.</p> <p style="text-align: right;">YACE Jean-Marc le Maire</p>	<p>Monsieur YACE Jean-Marc, Maire de la Commune de Cocody, à l'honneur de porter à la connaissance du public qu'en application du courrier n° 002629/MCLU/DGUF/DDU/SAS/DF/KN du 30 Septembre 2019,</p> <p>Une enquête de commodo et incommodo d'une durée d'un (1) mois à compter du 03 décembre 2019 au 01 janvier 2020 inclus est ouverte dans les bureaux de la Direction des Services Techniques de la Mairie de Cocody, au sujet d'une demande d'établissement d'Arrêté de Concession Définitive sur une parcelle de terrain de 00 ha 37 à 74 ca de superficie sise à Angré Extension (Commune de Cocody), présentée par Madame ATTO Lokouabi Yvonne.</p> <p>Monsieur KOUMAN Kobena, Sous Directeur de l'Urbanisme à la Mairie de Cocody, nommé Commissaire-enquêteur par Arrêté Municipal N°6927/CC/SG/DST/2019 du 29 novembre 2019 à qualité pour recevoir et enregistrer toutes les oppositions et observations qui pourraient être faites et ce, tous les jours ouvrables au bureau de la Direction des Services Techniques de la Mairie de Cocody situé à la Riviera Golf où un registre est ouvert à cet effet.</p> <p style="text-align: right;">YACE Jean-Marc le Maire</p>

Africa foundations Awards 2019 Une vingtaine de fondations africaines honorées !

Santé, éducation, environnement, sport, culture, Liberté d'expression... Les fondations sont engagées dans ces domaines de la vie socio-économique des pays africains. Un engagement qui bénéficie à des millions de populations à travers le continent. Aussi ont-elles besoin d'être connues mais surtout d'être honorées, histoire de les encourager à poursuivre et intensifier leurs actions, inciter les uns et les autres à en créer davantage pour le bien-être des popu-

lations. C'est l'objectif de l'Africa foundations awards (Afa) dont la première édition s'est tenue le 16 novembre, à l'immeuble Crae-Uemoa à Abidjan-Plateau. Au total, 19 fondations ont été primées pour cette première édition et six prix spéciaux ont été décernés à des fondations de Premières dames africaines. L'Afa se veut une plateforme permettant aux différentes fondations africaines de se retrouver pour partager leurs expériences. « C'est un concept sur lequel nous avons travaillé durant plu-

sieurs années. Aujourd'hui, c'est une réalité et nous en sommes très heureux. En Afrique, le besoin est là, dans les différents domaines de la vie. L'État ne peut pas tout faire. Il faut des personnes de bonne volonté, qui ont les idées et qui créent des fondations. Cela pour soutenir l'État et aider les populations », s'est félicité Steven Doudou Cissé, directeur exécutif de l'Afa. La deuxième édition se tiendra l'année prochaine dans un autre pays africain. ■

FAUSTIN ÉHOUMAN

À LIRE DANS FRATERNITÉ MATIN DU 4 DÉCEMBRE 2019

- ✓ BUDGET PROGRAMME 2020
- ✓ DÉPENSES PRO-PAUVRES
- ✓ INVESTISSEMENTS
- ✓ FISCALITÉ
- ✓ PLAN SOCIAL DU GOUVERNEMENT
- ✓ ...

MOUSSA SANOGO, MINISTRE AUPRÈS DU
PREMIER MINISTRE, CHARGE DU BUDGET ET DU
PORTEFEUILLE DE L'ÉTAT



**EXPLIQUE TOUT DANS
UNE INTERVIEW EXCLUSIVE**

AVIS D'ENQUETE DE COMMODO ET INCOMMODO	AVIS D'ENQUETE DE COMMODO ET INCOMMODO	AVIS D'ENQUETE DE COMMODO ET INCOMMODO	AVIS D'ENQUETE DE COMMODO ET INCOMMODO
<p>Monsieur YACE Jean-Marc, Maire de la Commune de Cocody, a l'honneur de porter à la connaissance du public qu'en application du courrier n° 002621/MCLU/DGUF/DDU/SAS/DF/KN du 30 Septembre 2019.</p> <p>Une enquête de comodo et incommodo d'une durée d'un (1) mois à compter du 03 décembre 2019 au 01 janvier 2020 inclus est ouverte dans les bureaux de la Direction des Services Techniques de la Mairie de Cocody, au sujet d'une demande d'établissement d'Arrêté de Concession Définitive sur une parcelle de terrain de 00 ha 83 a 50 ca de superficie sise à Angré Extension (Commune de Cocody), présentée par Madame ATTO Lokouabi Yvonne.</p> <p>Monsieur KOUMAN Kobena, Sous Directeur de l'Urbanisme à la Mairie de Cocody, nommé Commissaire-enquêteur par Arrêté Municipal N°6931/CC/SG/DST/2019 du 29 novembre 2019 a qualité pour recevoir et enregistrer toutes les oppositions et observations qui pourraient être faites et ce, tous les jours ouvrables au bureau de la Direction des Services Techniques de la Mairie de Cocody situé à la Riviera Golf où un registre est ouvert à cet effet.</p> <p style="text-align: right;">YACE Jean-Marc le Maire</p>	<p>Monsieur YACE Jean-Marc, Maire de la Commune de Cocody, a l'honneur de porter à la connaissance du public qu'en application du courrier n° 002426/MCLU/DGUF/DDU/SAS/DF/KN du 20 Septembre 2019.</p> <p>Une enquête de comodo et incommodo d'une durée d'un (1) mois à compter du 03 décembre 2019 au 01 janvier 2020 inclus est ouverte dans les bureaux de la Direction des Services Techniques de la Mairie de Cocody, au sujet d'une demande d'établissement d'Arrêté de Concession Définitive sur une parcelle de terrain de 00 ha 87 a 40 ca de superficie sise à Angré Extension (Commune de Cocody), présentée par Madame ATTO Lokouabi Yvonne.</p> <p>Monsieur KOUMAN Kobena, Sous Directeur de l'Urbanisme à la Mairie de Cocody, nommé Commissaire-enquêteur par Arrêté Municipal N°6929/CC/SG/DST/2019 du 29 novembre 2019 a qualité pour recevoir et enregistrer toutes les oppositions et observations qui pourraient être faites et ce, tous les jours ouvrables au bureau de la Direction des Services Techniques de la Mairie de Cocody situé à la Riviera Golf où un registre est ouvert à cet effet.</p> <p style="text-align: right;">YACE Jean-Marc le Maire</p>	<p>Monsieur YACE Jean-Marc, Maire de la Commune de Cocody, a l'honneur de porter à la connaissance du public qu'en application du courrier n° 003021/MCLU/DGUF/DDU/SAS/DF/KN du 09 Octobre 2018.</p> <p>Une enquête de comodo et incommodo d'une durée d'un (1) mois à compter du 03 décembre 2019 au 01 janvier 2020 inclus est ouverte dans les bureaux de la Direction des Services Techniques de la Mairie de Cocody, au sujet d'une demande d'établissement d'Arrêté de Concession Définitive sur une parcelle de terrain de 15 ha 95 a 63 ca de superficie sise à Djibi (Commune de Cocody), présentée par Monsieur KRAKOU SAMSON.</p> <p>Monsieur KOUMAN Kobena, Sous Directeur de l'Urbanisme à la Mairie de Cocody, nommé Commissaire-enquêteur par Arrêté Municipal N°6928/CC/SG/DST/2019 du 29 novembre 2019 a qualité pour recevoir et enregistrer toutes les oppositions et observations qui pourraient être faites et ce, tous les jours ouvrables au bureau de la Direction des Services Techniques de la Mairie de Cocody situé à la Riviera Golf où un registre est ouvert à cet effet.</p> <p style="text-align: right;">YACE Jean-Marc le Maire</p>	<p>Monsieur YACE Jean-Marc, Maire de la Commune de Cocody, a l'honneur de porter à la connaissance du public qu'en application de l'Arrêté n° 19-00011/MCLU/DGUF/DU/SDAPU/ka du 10 Avril 2019, et du courrier n° 003364/MCLU/DGUF/DU/SDAPU-EM/NA du 19 Septembre 2019.</p> <p>Une enquête publique d'une durée d'un (1) mois à compter du 03 décembre 2019 au 01 janvier 2020 inclus est ouverte dans les bureaux de la Direction des Services Techniques de la Mairie de Cocody, en vue de l'approbation du plan de lotissement dénommé « BIABOU EXTENSION ROUTE D'ALEPE » sur une parcelle de terrain de 39 ha 46 a 77 ca de superficie sise à Biabou Extension (Commune de Cocody), présentée par la famille ATCHA DE DJIBI VILLAGE.</p> <p>Monsieur KOUMAN Kobena, Sous Directeur de l'Urbanisme à la Mairie de Cocody, nommé Commissaire-enquêteur par Arrêté Municipal N°6918/CC/SG/DST/2019 du 29 novembre 2019 a qualité pour recevoir et enregistrer toutes les oppositions et observations qui pourraient être faites et ce, tous les jours ouvrables au bureau de la Direction des Services Techniques de la Mairie de Cocody situé à la Riviera Golf où un registre est ouvert à cet effet.</p> <p style="text-align: right;">YACE Jean-Marc le Maire</p>

AVIS D'ENQUETE DE COMMODO ET INCOMMODO	AVIS D'ENQUETE DE COMMODO ET INCOMMODO	AVIS D'ENQUETE DE COMMODO ET INCOMMODO	AVIS D'ENQUETE DE COMMODO ET INCOMMODO
<p>Monsieur YACE Jean-Marc, Maire de la Commune de Cocody, a l'honneur de porter à la connaissance du public qu'en application du courrier n° 02124/MCLU/DGUF/DDU/SAS/DF/KN du 06 Août 2019.</p> <p>Une enquête de comodo et incommodo d'une durée d'un (1) mois à compter du 03 décembre 2019 au 01 janvier 2020 inclus est ouverte dans les bureaux de la Direction des Services Techniques de la Mairie de Cocody, au sujet d'une demande d'établissement d'Arrêté de Concession Définitive sur une parcelle de terrain de 01 ha 11 a 30 ca de superficie sise à BONOUJMIN EST-OUEST EXTENSION (Commune de Cocody), présentée par MONSIEUR LE REPRESENTANT DE LA SCI MERCADET.</p> <p>Monsieur KOUMAN Kobena, Sous Directeur de l'Urbanisme à la Mairie de Cocody, nommé Commissaire-enquêteur par Arrêté Municipal N°6917/CC/SG/DST/2019 du 29 novembre 2019 a qualité pour recevoir et enregistrer toutes les oppositions et observations qui pourraient être faites et ce, tous les jours ouvrables au bureau de la Direction des Services Techniques de la Mairie de Cocody situé à la Riviera Golf où un registre est ouvert à cet effet.</p> <p style="text-align: right;">YACE Jean-Marc le Maire</p>	<p>Monsieur YACE Jean-Marc, Maire de la Commune de Cocody, a l'honneur de porter à la connaissance du public qu'en application du courrier n° 02119/MCLU/DGUF/DDU/SAS/DF/KN du 06 Août 2019.</p> <p>Une enquête de comodo et incommodo d'une durée d'un (1) mois à compter du 03 décembre 2019 au 01 janvier 2020 inclus est ouverte dans les bureaux de la Direction des Services Techniques de la Mairie de Cocody, au sujet d'une demande d'établissement d'Arrêté de Concession Définitive sur une parcelle de terrain de 07 ha 21 a 20 ca de superficie sise à DJOROGOBIITE 2 (Commune de Cocody), présentée par LA FAMILLE LOBA BEUGRE DENIS.</p> <p>Monsieur KOUMAN Kobena, Sous Directeur de l'Urbanisme à la Mairie de Cocody, nommé Commissaire-enquêteur par Arrêté Municipal N°6921/CC/SG/DST/2019 du 29 novembre 2019 a qualité pour recevoir et enregistrer toutes les oppositions et observations qui pourraient être faites et ce, tous les jours ouvrables au bureau de la Direction des Services Techniques de la Mairie de Cocody situé à la Riviera Golf où un registre est ouvert à cet effet.</p> <p style="text-align: right;">YACE Jean-Marc le Maire</p>	<p>Monsieur YACE Jean-Marc, Maire de la Commune de Cocody, a l'honneur de porter à la connaissance du public qu'en application du courrier n° 002679/MCLU/DGUF/DDU/SAS/DF/KN du 02 Octobre 2019.</p> <p>Une enquête de comodo et incommodo d'une durée d'un (1) mois à compter du 03 décembre 2019 au 01 janvier 2020 inclus est ouverte dans les bureaux de la Direction des Services Techniques de la Mairie de Cocody, au sujet d'une demande d'établissement d'Arrêté de Concession Définitive sur une parcelle de terrain de 00 ha 05 a 39 ca de superficie sise à Angré Extension (Commune de Cocody), présentée par Madame ATTO Lokouabi Yvonne.</p> <p>Monsieur KOUMAN Kobena, Sous Directeur de l'Urbanisme à la Mairie de Cocody, nommé Commissaire-enquêteur par Arrêté Municipal N°6930/CC/SG/DST/2019 du 29 novembre 2019 a qualité pour recevoir et enregistrer toutes les oppositions et observations qui pourraient être faites et ce, tous les jours ouvrables au bureau de la Direction des Services Techniques de la Mairie de Cocody situé à la Riviera Golf où un registre est ouvert à cet effet.</p> <p style="text-align: right;">YACE Jean-Marc le Maire</p>	<p>Monsieur YACE Jean-Marc, Maire de la Commune de Cocody, a l'honneur de porter à la connaissance du public qu'en application du courrier n° 002629/MCLU/DGUF/DDU/SAS/DF/KN du 30 Septembre 2019.</p> <p>Une enquête de comodo et incommodo d'une durée d'un (1) mois à compter du 03 décembre 2019 au 01 janvier 2020 inclus est ouverte dans les bureaux de la Direction des Services Techniques de la Mairie de Cocody, au sujet d'une demande d'établissement d'Arrêté de Concession Définitive sur une parcelle de terrain de 00 ha 37 a 74 ca de superficie sise à Angré Extension (Commune de Cocody), présentée par Madame ATTO Lokouabi Yvonne.</p> <p>Monsieur KOUMAN Kobena, Sous Directeur de l'Urbanisme à la Mairie de Cocody, nommé Commissaire-enquêteur par Arrêté Municipal N°6927/CC/SG/DST/2019 du 29 novembre 2019 a qualité pour recevoir et enregistrer toutes les oppositions et observations qui pourraient être faites et ce, tous les jours ouvrables au bureau de la Direction des Services Techniques de la Mairie de Cocody situé à la Riviera Golf où un registre est ouvert à cet effet.</p> <p style="text-align: right;">YACE Jean-Marc le Maire</p>

Mobilité urbaine Des experts proposent des solutions



Le débat sur la possibilité de rendre la circulation plus fluide à Abidjan et sa banlieue au cœur de la rencontre.

Circuler en Côte d'Ivoire, et particulièrement à Abidjan n'est pas chose aisée, vu la forte urbanisation que connaît la ville. A la faveur de la 2e édition de leur Forum d'échanges dénommé « Au cœur du débat », les trois Fondations allemandes (Friedrich-Ebert, Friedrich Naumann, Konrad Adenauer) exerçant en Côte d'Ivoire ont bien voulu recueillir l'avis de certains experts dont ceux des partis politiques sur la question, afin de partager leurs visions et propositions.

Pour Florian Karner, représentant résident de la Konrad-Adenauer-Stiftung, à Abidjan, les ménages ne possédant pas de voiture éprouvent beaucoup de difficultés à se déplacer à cause de la limite des moyens de transport public. C'est pourquoi le thème : « Quelle politique pour une meilleure gestion du transport urbain en Côte d'Ivoire ? » a été choisi pour permettre de faire le tour du système.

Pour Dr Allou Manizan, enseignant-chercheur, au nombre des problèmes figurent l'inégalité du bitumage des voiries. « A ce jour, la commune la plus bitumée est le Plateau avec 100% de bitume alors qu'il y a quelques années, la ville d'Abengourou ne possédait que 33 km de bitume sur 250

km de routes dont la ville dispose », dénonce-t-il. Aussi pour lui, il faut que le gouvernement diversifie réellement les types de transport et offre des possibilités au privé de s'y lancer comme c'est le cas pour le transport la-gunaire.

Tour à tour, Simon Doho, député Pdc-Rda, ancien directeur de la Société de transport abidjanais (Sotra) et Théophile Gogui, Ingénieur des Travaux publics (Tp), secrétaire général adjoint du Front populaire ivoirien chargé de la politique, du logement, ont invité le gouvernement à s'attaquer au problème de fond en dotant le pays d'une voirie de qualité pour éviter sa dégradation rapide. Et en misant sur la réalisation des voies express comme le projet de construction de la voie Y4 qui va ceinturer Abidjan. Cela permettra aux usagers d'éviter les nombreux embouteillages. Ces deux hommes politiques proposent aussi d'accroître les types de transport en commun, de créer une autorité qui supplantera toutes les structures impliquées dans le système de transport pour inciter les usagers au civisme et au respect des règles. Et enfin de mettre sur pied une véritable autorité de gestion du transport pour assainir le secteur. ■

HERVÉ ADOU

BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE

SEANCE DE COTATION DU LUNDI 02 DECEMBRE 2019

MARCHE DES ACTIONS

Titre	Cours Préc.	Cours du jour	Var. Préc.	Vol. Préc.	Vol. Jour
BIDJALE CI	550	NC	NC	NC	0,00%
FILITEAC CI	390	830	450	100	2,50%
NEI-COCA CI	160	100	-60	100	0,00%
NESTLE CI	410	410	0	410	0,00%
CROWN SEM CI	130	NC	NC	NC	0,00%
AIR LIQUIDE CI	240	250	10	250	3,64%
SOLIDA CI	45 200	45 200	0	45 200	0,00%
SMB CI	2 560	2 630	70	2 630	0,00%
SITAB CI	780	NC	NC	NC	0,00%
TRETIROP CI	490	5P	5P	5P	0,00%
LAURENCE	3 260	3P	3P	3P	0,00%
UNIMAX CI	1 450	1 450	0	1 450	3,45%
SOMATEL BR	14 980	14 910	-70	14 910	0,03%
SODE CI	2 950	2 850	-100	2 850	-2,24%
ONATEL BF	2 745	2 740	-5	2 710	-1,28%
CIE CI	1 345	1 345	0	1 345	8,85%
ECOBANK COTE D'IVOIRE	2 390	2 935	545	2 935	2,51%
ECOBANK TRANS. INCORP. TS	14	14	0	14	0,00%
NSR RANCOIR COTE D'IVOIRE	3 490	3 400	-90	3 400	0,29%
ORAGROUP TOGO	3 564	3 900	336	3 900	0,00%
COMB BANK INTERNATIONAL	7 900	7 800	-100	7 800	0,00%
BICI CI	6 960	NC	NC	NC	0,00%
BANK OF AFRICA BN	2 745	2 730	-15	2 730	0,00%
BANK OF AFRICA BF	2 300	2 300	0	2 300	3,13%
BANK OF AFRICA CI	2 894	2 790	-104	2 790	0,82%
BANK OF AFRICA ML	1 190	1 170	-20	1 170	0,04%
BANK OF AFRICA NG	2 890	2 890	0	2 890	0,28%
BANK OF AFRICA SENEGAL	1 526	1 596	70	1 596	2,28%
SAFICA CI	360	NC	NC	NC	0,00%
SOCIETE GENERALE COTE D'IVOIRE	7 590	7 830	240	7 830	0,00%
SOCIETE IVOIRIENNE DE BANQUE	2 800	2 800	0	2 735	-0,83%
BULLOBS	1 390	1 390	0	1 390	0,00%
MOVIS CI	2 395	3P	3P	3P	0,00%
SOBE CI	1 090	1 845	755	1 845	2,89%
SAPA CI	980	980	0	985	-1,63%
GUDIVOIRE	595	630	35	630	0,00%
SIGOR CI	2 740	NC	NC	NC	0,00%
PALM CI	390	930	540	930	0,00%
TRACTAFRIC MOTORS CI	2 790	NC	NC	NC	0,00%
BERNARD CI	250	750	500	750	0,00%
CFAD MOTORS CI	430	NC	NC	NC	0,00%
VIVO ENERGY CI	790	745	-45	745	0,43%
TOTAL CI	3 315	3 200	-115	3 200	0,00%
TOTAL SN	1 335	1 340	5	1 338	-0,37%
SERVAIR AFRIKAN CI	1 245	NC	NC	NC	0,00%
AFYAO CI	260	230	-30	230	0,00%

MARCHE DES OBLIGATIONS

Titre	Cours Préc.	Cours du jour	Var. Préc.	Vol. Préc.	Vol. Jour
ETAT DU MALI 6,25% 2019-2023	9 894	NC	NC	NC	0,00%
ESR DU NIGER 6,50% 2017-2024	10 000	NC	NC	NC	0,00%
ETAT DU MALI 6,40% 2018-2026	10 000	NC	NC	NC	0,00%
ETAT DU MALI 6,50% 2019-2022	10 000	NC	NC	NC	0,00%
ETAT SENEGAL 6,50% 2019-2021	2 000	NC	NC	NC	0,00%
ETAT SENEGAL 6,50% 2019-2022	10 065	10 090	25	10 090	0,85%
ETAT SENEGAL 6,50% 2019-2021	4 520	NC	NC	NC	0,00%
ETAT SENEGAL 6,50% 2019-2026	10 000	NC	NC	NC	0,00%
TPBF 6,65% 2019-2020	10 000	NC	NC	NC	0,00%
TPBF 6,65% 2019-2021	10 000	NC	NC	NC	0,00%
TPBF 6,65% 2019-2022	10 000	10 090	90	10 090	0,90%
TPBF 6,65% 2019-2023	10 000	NC	NC	NC	0,00%
TPBF 6,65% 2019-2025	10 000	NC	NC	NC	0,00%
TPBF 6,65% 2019-2027	10 000	NC	NC	NC	0,00%
TPBF 6,65% 2019-2029	10 000	NC	NC	NC	0,00%
TPBF 6,65% 2019-2031	10 000	NC	NC	NC	0,00%
TPBF 6,65% 2019-2033	10 000	NC	NC	NC	0,00%
TPBF 6,65% 2019-2035	10 000	NC	NC	NC	0,00%
TPBF 6,65% 2019-2037	10 000	NC	NC	NC	0,00%
TPBF 6,65% 2019-2039	10 000	NC	NC	NC	0,00%
TPBF 6,65% 2019-2041	10 000	NC	NC	NC	0,00%
TPBF 6,65% 2019-2043	10 000	NC	NC	NC	0,00%
TPBF 6,65% 2019-2045	10 000	NC	NC	NC	0,00%
TPBF 6,65% 2019-2047	10 000	NC	NC	NC	0,00%
TPBF 6,65% 2019-2049	10 000	NC	NC	NC	0,00%
TPBF 6,65% 2019-2051	10 000	NC	NC	NC	0,00%
TPBF 6,65% 2019-2053	10 000	NC	NC	NC	0,00%
TPBF 6,65% 2019-2055	10 000	NC	NC	NC	0,00%
TPBF 6,65% 2019-2057	10 000	NC	NC	NC	0,00%
TPBF 6,65% 2019-2059	10 000	NC	NC	NC	0,00%
TPBF 6,65% 2019-2061	10 000	NC	NC	NC	0,00%
TPBF 6,65% 2019-2063	10 000	NC	NC	NC	0,00%
TPBF 6,65% 2019-2065	10 000	NC	NC	NC	0,00%
TPBF 6,65% 2019-2067	10 000	NC	NC	NC	0,00%
TPBF 6,65% 2019-2069	10 000	NC	NC	NC	0,00%
TPBF 6,65% 2019-2071	10 000	NC	NC	NC	0,00%
TPBF 6,65% 2019-2073	10 000	NC	NC	NC	0,00%
TPBF 6,65% 2019-2075	10 000	NC	NC	NC	0,00%
TPBF 6,65% 2019-2077	10 000	NC	NC	NC	0,00%
TPBF 6,65% 2019-2079	10 000	NC	NC	NC	0,00%
TPBF 6,65% 2019-2081	10 000	NC	NC	NC	0,00%
TPBF 6,65% 2019-2083	10 000	NC	NC	NC	0,00%
TPBF 6,65% 2019-2085	10 000	NC	NC	NC	0,00%
TPBF 6,65% 2019-2087	10 000	NC	NC	NC	0,00%
TPBF 6,65% 2019-2089	10 000	NC	NC	NC	0,00%
TPBF 6,65% 2019-2091	10 000	NC	NC	NC	0,00%
TPBF 6,65% 2019-2093	10 000	NC	NC	NC	0,00%
TPBF 6,65% 2019-2095	10 000	NC	NC	NC	0,00%
TPBF 6,65% 2019-2097	10 000	NC	NC	NC	0,00%
TPBF 6,65% 2019-2099	10 000	NC	NC	NC	0,00%
TPBF 6,65% 2019-2101	10 000	NC	NC	NC	0,00%
TPBF 6,65% 2019-2103	10 000	NC	NC	NC	0,00%
TPBF 6,65% 2019-2105	10 000	NC	NC	NC	0,00%
TPBF 6,65% 2019-2107	10 000	NC	NC	NC	0,00%
TPBF 6,65% 2019-2109	10 000	NC	NC	NC	0,00%
TPBF 6,65% 2019-2111	10 000	NC	NC	NC	0,00%
TPBF 6,65% 2019-2113	10 000	NC	NC	NC	0,00%
TPBF 6,65% 2019-2115	10 000	NC	NC	NC	0,00%
TPBF 6,65% 2019-2117	10 000	NC	NC	NC	0,00%
TPBF 6,65% 2019-2119	10 000	NC	NC	NC	0,00%
TPBF 6,65% 2019-2121	10 000	NC	NC	NC	0,00%
TPBF 6,65% 2019-2123	10 000	NC	NC	NC	0,00%
TPBF 6,65% 2019-2125	10 000	NC	NC	NC	0,00%
TPBF 6,65% 2019-2127	10 000	NC	NC	NC	0,00%
TPBF 6,65% 2019-2129	10 000	NC	NC	NC	0,00%
TPBF 6,65% 2019-2131	10 000	NC	NC	NC	0,00%
TPBF 6,65% 2019-2133	10 000	NC	NC	NC	0,00%
TPBF 6,65% 2019-2135	10 000	NC	NC	NC	0,00%
TPBF 6,65% 2019-2137	10 000	NC	NC	NC	0,00%
TPBF 6,65% 2019-2139	10 000	NC	NC	NC	0,00%
TPBF 6,65% 2019-2141	10 000	NC	NC	NC	0,00%
TPBF 6,65% 2019-2143	10 000	NC	NC	NC	0,00%
TPBF 6,65% 2019-2145	10 000	NC	NC	NC	0,00%
TPBF 6,65% 2019-2147	10 000	NC	NC	NC	0,00%
TPBF 6,65% 2019-2149	10 000	NC	NC	NC	0,00%
TPBF 6,65% 2019-2151	10 000	NC	NC	NC	0,00%
TPBF 6,65% 2019-2153	10 000	NC	NC	NC	0,00%
TPBF 6,65% 2019-2155	10 000	NC	NC	NC	0,00%
TPBF 6,65% 2019-2157	10 000	NC	NC	NC	0,00%
TPBF 6,65% 2019-2159	10 000	NC	NC	NC	0,00%
TPBF 6,65% 2019-2161	10 000	NC	NC	NC	0,00%
TPBF 6,65% 2019-2163	10 000	NC	NC	NC	0,00%
TPBF 6,65% 2019-2165	10 000	NC	NC	NC	0,00%
TPBF 6,65% 2019-2167	10 000	NC	NC	NC	0,00%
TPBF 6,65% 2019-2169	10 000	NC	NC	NC	0,00%
TPBF 6,65% 2019-2171	10 000	NC	NC	NC	0,00%
TPBF 6,65% 2019-2173	10 000	NC	NC	NC	0,00%
TPBF 6,65% 2019-2175	10 000	NC	NC	NC	0,00%
TPBF 6,65% 2019-2177	10 000	NC	NC	NC	0,00%
TPBF 6,65% 2019-2179	10 000	NC	NC	NC	0,00%
TPBF 6,65% 2019-2181	10 000	NC	NC	NC	0,00%
TPBF 6,65% 2019-2183	10 000	NC	NC	NC	0,00%
TPBF 6,65% 2019-2185	10 000	NC	NC	NC	0,00%
TPBF 6,65% 2019-2187	10 000	NC	NC	NC	0,00%
TPBF 6,65% 2019-2189	10 000	NC	NC	NC	0,00%
TPBF 6,65% 2019-2191	10 000	NC	NC	NC	0,00%
TPBF 6,65% 2019-2193	10 000	NC	NC	NC	0,00%
TPBF 6,65% 2019-2195	10 000	NC	NC	NC	0,00%
TPBF 6,65% 2019-2197	10 000	NC	NC	NC	0,00%
TPBF 6,65% 2019-2199	10 000	NC	NC	NC	0,00%
TPBF 6,65% 2019-2201	10 000	NC	NC	NC	0,00%
TPBF 6,65% 2019-2203	10 000	NC	NC	NC	0,00%
TPBF 6,65% 2019-2205	10 000	NC	NC	NC	0,00%
TPBF 6,65% 2019-2207	10 000	NC	NC	NC	0,00%
TPBF 6,65% 2019-2209	10 000	NC	NC	NC	0,00%
TPBF 6,65% 2019-2211	10 000	NC	NC	NC	0,00%
TPBF 6,65% 2019-2213	10 000	NC	NC	NC	0,00%
TPBF 6,65% 2019-2215	10 000	NC	NC	NC	0,00%
TPBF 6,65% 2019-2217	10 000	NC	NC	NC	0,00%
TPBF 6,65% 2019-2219	10 000	NC	NC	NC	0,00%
TPBF 6,65% 2019-2221	10 000	NC	NC	NC	0,00%
TPBF 6,65% 2019-2223	10 000	NC	NC	NC	0,00%
TPBF 6,65% 2019-2225	10 000	NC	NC	NC	0,00%
TPBF 6,65% 2019-2227	10 000	NC	NC	NC	0,00%
TPBF 6,65% 2019-2229	10 000	NC	NC	NC	0,00%
TPBF 6,65% 2019-2231	10 000	NC	NC	NC	0,00%
TPBF 6,65% 2019-2233	10 000	NC	NC	NC	0,00%
TPBF 6,65% 2019-2235	10 000	NC	NC	NC	0,00%
TPBF 6,65% 2019-2237	10 000	NC	NC	NC	0,00%
TPBF 6,65% 2019-2239	10 000	NC	NC	NC	0,00%
TPBF 6,65% 2019-2241	10 000	NC	NC	NC	0,00%
TPBF 6,65% 2019-2243	10 000	NC	NC	NC	0,00%
TPBF 6,65% 2019-2245	10 000	NC	NC	NC	0,00%
TPBF 6,65% 2019-2247	10 000	NC	NC	NC	0,00%
TPBF 6,65% 2019-2249	10 000	NC	NC	NC	0,00%

Lutte contre le Sida

Kablan Duncan : « Le contrôle de l'épidémie est à notre portée »

Le vice-Président de la République a présidé, hier à Jacqueville, la cérémonie officielle commémorative de la Journée mondiale dédiée à la maladie.

La Côte d'Ivoire, à l'instar des nations de la planète, a commémoré hier la Journée mondiale de lutte contre le Sida (Jms). Pour cette 31^e édition, qui a pour thème « Les communautés font la différence », les acteurs nationaux de la lutte contre la pandémie se sont donné rendez-vous à Jacqueville. Le vice-Président de la République, Daniel Kablan Duncan, qui présidait la cérémonie, a fait savoir que les efforts du gouvernement, depuis 2011, ont permis de réduire considérablement la prévalence du Vih/Sida en Côte d'Ivoire. « Le contrôle de l'épidémie est à notre portée », a-t-il souligné d'emblée. Il a indiqué que la Côte d'Ivoire a élaboré un plan stratégique de lutte de l'ordre de 556 milliards de Fcfa. Pour Daniel Kablan Duncan, le thème de l'événement offre l'occasion de rendre hommage aux communautés qui



Le vice-Président a immortalisé l'événement avec les deux porteuses du thème de la Jms.

s'impliquent dans la riposte contre le Sida. « Le leadership et l'engagement des communautés garantissent la continuité de la riposte en mettant l'accent sur les individus, et s'assurant de n'oublier per-

sonne », a-t-il indiqué. Et de justifier que « la Jms a pour but de montrer le rôle central joué par les communautés pour la progression, chaque année, vers les objectifs du Plan stratégique national de

lutte contre le Sida ». Grâce à l'action conjuguée de tous les acteurs nationaux et des partenaires internationaux, des avancées notables ont été enregistrées en ce qui concerne le dépistage, la mise sous traitement anti-

troviral (Arv), la disponibilité des Arv, la réduction des nouvelles infections Vih/Sida. En termes de données, la Côte d'Ivoire est passée d'une prévalence de 4,7 % en 2005 à 3,7 % en 2012 et à 2,6 % en 2018. La proportion de personnes dépistées positives au Vih/Sida est passée de 2,8 % en 2015 à 2,3 % en 2018. Le taux de transmission de la mère à l'enfant a chuté de 22,6 % à 2 % en 2018. « Toutefois des efforts doivent être encore faits, car l'objectif du Président de la République est d'arriver à 1 % et d'éliminer le Vih dans notre pays avant 2030 », a fait savoir le patron de la Jms 2019. Revenant sur le choix de Jacqueville pour cette Journée, Kablan Duncan a révélé qu'il découle de la montée en puissance dans la ville balnéaire, nouvelle destination touristique de nombreux Abidjanais depuis la réalisation du pont. En effet, de janvier à octobre 2019, 100 nouveaux

cas de personnes porteuses du Vih ont été enregistrés. Le ministre de la Santé et de l'Hygiène publique, Eugène Aka Aouélé, a rapporté que 69 % des Ivoiriens connaissent leur statut sérologique. Parmi les personnes atteintes du Sida, 85 % sont sous traitement antirétroviral, 76 % sont en suppression virale. Richard Keith Bell, ambassadeur des Usa en Côte d'Ivoire et Brigitte Quenum, directrice-pays d'Onusida en Côte d'Ivoire, ont tour à tour salué l'engagement de la Côte d'Ivoire pour bouter la pandémie hors de son territoire. L'enjeu de cette Jms, selon eux, est d'impliquer les communautés et les organisations locales dans la riposte contre le Sida. 38 millions de personnes sont porteuses de la maladie dans le monde. 1,8 million de nouveaux cas sont enregistrés chaque année.

GERMAIN GABO

Réunion régionale africaine de l'Oit
Abidjan abrite les 14^{es} assises
continentales du 3 au 6 décembre



La Côte d'Ivoire s'engage à réussir l'organisation de la 14^e Réunion continentale de l'Oit. (PHOTOS DR)

Les mandants tripartites (gouvernement, employeurs et travailleurs) des 54 États d'Afrique membres de l'Organisation internationale du travail (Oit), y compris les représentants des organisations internationales et non-gouvernementales partenaires, vont se retrouver du 3 au 6 novembre à Abidjan, pour la 14^e Réunion régionale africaine de l'Oit. L'événement, qui a pour thème « Vers plus de justice so-

ciale : façonner l'avenir du travail en Afrique », va permettre aux participants, sur la base de la déclaration finale de la 13^e Réunion régionale africaine, de porter un regard sur les progrès accomplis par les pays depuis 2015, dans le cadre de la mise en œuvre de l'Agenda du travail décent. Cette évaluation se fera à la lumière du programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063

de l'Union africaine. Il s'agira également pour les acteurs tripartites africains de poursuivre les réflexions sur l'avenir du travail à l'aube du deuxième centenaire de l'Oit et de définir un agenda du travail décent pour la prochaine décennie (2020-2030), prenant en compte les priorités du continent en matière de travail décent et soucieux de la progression de la justice sociale. Il s'agira pour les 500 délégués d'identifier les voies à suivre sur le plan régional pour parvenir au travail décent et à la justice sociale. Ce processus permettra d'investir notamment dans le potentiel humain et dans le plein emploi productif via des stratégies nationales qui s'appuient sur les spécificités de chaque pays. L'enjeu étant de faciliter l'accès à l'emploi, parvenir à une protection sociale pour tous, à un dialogue social productif et au renforcement de l'application des normes internationales du travail.

G. GABO



AVIS DE RECRUTEMENT

Date d'Ouverture des offres à candidature : 29 Novembre 2019 à 10 h
Date limite de dépôt des offres à candidature : 13 Décembre 2019 à 11 h

La Représentation du Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) en Côte d'Ivoire lance un avis d'Appel à Proposition (IFP) comme suit :

Appel à Proposition (IFP) pour le recrutement des Organisations Non Gouvernementales et Organisations de la Société Civile pour la mise en œuvre du projet « Droit à l'éducation inclusive et au maintien des jeunes filles à l'école » en Côte d'Ivoire

1-Profil Recherché :

Les termes de référence sont disponibles sur le site UNFPA Côte d'Ivoire à l'adresse suivante :

<https://cotedivoire.unfpa.org/fr/ap-droit-a-education-inclusive-maintien-des-jeunes-filles-a-ecole>

2-Dépôt des offres

Les dossiers d'offre seront transmis par email à l'adresse suivante : «civ-recruitment@unfpa.org » avec la mention suivante « UNFPA IFP /FPA90/001/2019 »

NB : Tout dossier incomplet et/ou ne remplissant pas les conditions énumérées ci-dessous ne sera pas analysé.

Informatisation de l'administration publique Une politique nationale en préparation

Un atelier de validation de la politique nationale d'informatisation de l'administration publique s'est ouvert hier, à Abidjan.



Les participants à l'atelier veulent une administration ivoirienne performante et innovante axée sur les TIC.

Le ministère de la Modernisation de l'administration et de l'innovation du service public a organisé du 28 au 29 novembre un atelier de validation de la politique nationale d'informatisation de l'administration publique. Il s'agit pour les participants d'adopter un document final de ladite politique. Car pour les organisateurs, la modernisation de l'administration publique passe par la transparence de cette administration. Et ce, en vue d'améliorer la qualité du service rendu aux usagers. De sorte à obtenir une planification concertée et généralisée de l'informatisation de l'administration nationale. A la cérémonie

d'ouverture, Gnekre Joseph, directeur de cabinet dudit ministère a expliqué la vision de la ministre Raymonde Goudou Coffie. Celle d'améliorer la qualité de l'offre du service public à l'endroit des citoyens. Le monde est planétaire et la technologie progresse. « Notre administration doit respecter les standards internationaux. La création de notre ministère est un élément supplémentaire pour renforcer le dispositif réglementaire. La transparence est une exigence. Nous visons certes l'efficacité mais tout doit se faire dans une planification collective », dit-il. M'poué Sylvestre, conseiller technique, représentant le ministère de l'Economie numé-

rique et de la Poste a recommandé que la mission pour le renouveau de l'administration publique se fasse dans une synergie d'actions. Et Adingra Arnaud, directeur général

de l'administration de la modernisation et de l'innovation du service public, de mettre en relief l'importance des TIC. Parce que contribuant à une modernisation de l'adminis-

tration adaptée dans cette société en mutation. Signalons que les participants à l'atelier ont articulé leurs réflexions sur trois commissions à savoir gouvernance

des TIC, programmes et projets et ressources humaines infrastructures, sécurité ■

C. DALLET

AVIS DE RECRUTEMENT

Le nouveau programme global « Water and Energy for Food » (WE4F) constitue la contribution allemande à l'initiative internationale WE4F. Il a comme objectif de promouvoir des innovations dans les interfaces Alimentation/Eau ; Alimentation/Energie et Alimentation/Eau/Energie, dans le but d'accroître à long terme la production alimentaire durable.

Nous lançons cet avis pour le recrutement de 2 postes pour la GIZ Côte d'Ivoire

- **Conseiller.e Technique Eau Energie Renouvelable et Efficacité énergétique, Abidjan (CDD) (f/h) (Abidjan)**

Initiation, conceptualisation et coordination de projets pilotes dans les interfaces eau-énergies renouvelables/efficacité énergétique- secteur agroalimentaire ; Conceptualisation, conception et développement de modules et d'approches de renforcement des capacités dans les interfaces eau-énergies renouvelables/efficacité énergétique - secteur agroalimentaire; Appui technique aux partenaires et acteurs des chaînes de valeur agroalimentaires; Promotion d'outils et d'approches innovantes; Appui aux partenaires internationaux et régionaux dans la mise en œuvre de projets locaux et régionaux ; Identification, initiation et coordination des cadres d'échange appropriés pour les différents acteurs et bénéficiaires du projet ; Assistance au gestionnaire du pôle régional dans le suivi-évaluation ainsi que dans le rapportage; Évaluation technique des propositions soumises au projet; Appui technique et contrôle

Qualifications : Bac +4/5 (économie agricole, sciences de l'environnement , énergies renouvelables, efficacité énergétique, gestion de l'eau) ; expérience démontrée dans les domaines de l'Energie, l'eau et/ou agriculture dans des organisations de développement ou secteur privée ; Au moins 3 - 5 ans d'expérience professionnelle à un poste de responsabilité similaire

- **Assistant.e Administratif.ve et Comptable (f/h) (Abidjan)**

Gestion des contrats (internationaux, régionaux et nationaux); Gestion financière du projet; Appui-conseil de l'équipe sur les procédures administratives et financières; Communication avec le siège et les partenaires d'exécution sur les questions d'ordre administratif et Financier; Planification budgétaire et suivi des dépenses

Qualifications : Bac+2/ Licence en science de gestion, comptabilité, gestion financière ou tout qualification équivalente ; Au moins 3 ans d'expérience professionnelle à un poste similaire dans des ONG ou dans la coopération internationale

Le dossier complet doit être envoyé au plus tard le 02.01.2020 à 16h00 par mail à l'adresse : giz-cote-ivoire@giz.de

ou déposé sous pli fermé au Bureau GIZ à Abidjan en face de la grande Mosquée de la Riviera Golf,

avec pour mention obligatoire « WE4F et l'intitulé du poste ».

Les dossiers ne contenant pas l'intégralité des documents mentionnés ci-dessous seront immédiatement rejetés

- Le Curriculum Vitae détaillant les tâches des différents postes antérieurs
- Les copies de vos diplômes (obligatoires)
- Les références des emplois antérieurs
- La lettre de motivation + PRETENTIONS SALARIALES BRUTES

Les candidatures féminines sont fortement recommandées

JEAN BAVANE KOUIKA

Insertion professionnelle

63 jeunes démunis reçoivent des kits d'installation

Ils étaient tout heureux, les soixante-trois jeunes des communes d'Abobo et de Cocody, qui ont reçu le 21 novembre des kits d'équipement professionnels constitués de machines à coudre, matériels de coiffure, de mécanique, de cuisine pour leur permettre de s'installer et de se prendre en charge. Les 63 jeunes sont répartis ainsi : 30 couturiers et couturières ; 19 coiffeuses, 1 pâtissier ; 12 mécaniciens auto, 1 électricien en bâtiment. Ce sont plus de 9 millions de FCfa qui ont été dégagés pour les équiper. L'événement a donné lieu à une cérémonie au Centre de recherche et d'action pour la paix (Cerap) sis à Cocody. Les bénéficiaires, issus en majorité de familles démunies, ont reçu ces dons au terme de trois ans de formation en présence de parents, amis, formateurs, respon-

sables du Cerap et de la représentante de l'ambassade d'Allemagne en Côte d'Ivoire. Ils ont reçu, en plus, leurs certificats de fin de formation dans le domaine de l'artisanat.

Avant la remise du matériel, Marie-Louise Ouadan, directrice du pôle social du Cerap, structure organisatrice de la cérémonie, en collaboration avec l'Action sociale en milieu urbain (Asmu), a expliqué le bien-fondé de cette action qui, selon elle, répond à la mission que s'est assignée le Cerap dans son volet social.

Pour terminer, elle a exhorté l'État ivoirien et des personnes de bonne volonté ainsi que d'autres structures et ambassades à soutenir les Ong et organismes qui aident à l'insertion des jeunes issus de familles démunies ■

Présidentielle 2020

Ouattara : « S'ils sont candidats, je serai candidat »

Le Chef de l'Exécutif, durant le meeting de clôture de sa visite d'État de 4 jours, samedi dans le Hambol, a communiqué avec les populations venues de toute la région.



Moment d'intense communion entre le Président et son peuple. (PHOTOS ...)

Le Président de la République, Alassane Ouattara a réitéré sa volonté de passer la main. Samedi, à l'occasion du meeting de clôture de sa visite d'État dans la région du Hambol, il a soutenu qu'il est temps qu'une nouvelle génération, dirige la Côte d'Ivoire. Il a insisté, devant une foule nombreuse au stade Ouattara Thomas D'Aquin de Katiola, qu'il se trouve déjà dans cette disposition d'esprit. Toutefois, il a précisé que si d'aventure, les personnes qui ont gouverné le pays par le passé, sans réaliser de résultats probants dans le sens de l'amélioration des conditions de vie des Ivoiriens, veulent à nouveau se présenter à l'élection présidentielle de 2020, il y a bien des chances qu'il soit aussi candidat à cette échéance. « Je vois certaines hésitations concernant des personnes de ma génération. C'est pourquoi, je n'ai pas encore pris de décision. Mais soyez rassurés. Mon intention, c'est bien de transférer le pouvoir à une nouvelle génération. Mais je veux que tous ceux de ma

génération comprennent que notre temps est passé. Et que nous devons tous nous mettre de côté (...) Alors si eux, ils décident d'être candidats, je serai candidat également », a-t-il crié haut et fort devant le monde massé dans ce complexe sportif. Pour le Chef de l'État, depuis son avènement au pouvoir, la Côte d'Ivoire a pris une bonne longueur d'avance sur le plan économique et de la gestion. Par conséquent, il est inadmissible que « ceux qui ont détruit leur pays et gaspillé les biens publics », ambitionnent de revenir aux affaires. Puis de justifier : « Je veux que vous sachiez que ce qui m'importe, c'est l'État, la nation ivoirienne. Je ferai tous les sacrifices nécessaires pour mon beau pays ». Le Président de la République, dans la même veine, a déclaré que les élections prochaines se dérouleront dans un climat apaisé, sans effusion de sang. « Ces élections comme en 2015 seront libres, démocratiques et transparentes », a-t-il rassuré. Avant de prendre l'engagement de n'exclure aucun candidat à ces échéances électorales, source de toutes

les tensions. « Le temps de l'exclusion est terminé. Ceux qui exduent les candidats pour rester au pouvoir, ce n'est pas mon genre. Je suis pour la démocratie et tout le monde pourra être candidat

et les Ivoiriens choisiront le candidat à même de répondre à leurs préoccupations. Arrêtons donc de faire peur aux Ivoiriens, à travers des langages irresponsables. Et je dirai même irrespectueux »,

a-t-il invité la classe politique. Parlant du développement de la région du Hambol, le Chef de l'État a indiqué que l'État y a fait de gros investissements à travers la construction des écoles, des maternités, des

pompes hydrauliques dans les départements de Katiola, Niakara et Dabakala, sans oublier l'électrification des localités de ces trois circonscriptions administratives. Le gouvernement, selon lui, ne compte pas s'arrêter là. Il a annoncé la poursuite de nombreux projets structurants qui ont déjà été lancés dans le Hambol. Le lancement des travaux de bitumage de la voie Satama-Sokorô-Samata-Sokoura-Bassawa, la pose de la première pierre de l'hôpital régional de Katiola, la mise sous tension des quartiers, des villes et localités de la région, sont un pan de ce vaste chantier. Relativement à la mévente de l'anacarde, l'une des préoccupations des populations de cette région, Alassane Ouattara a rassuré les uns et les autres que la question est suivie avec beaucoup d'intérêt par les dirigeants. Il a dit avoir instruit les membres du gouvernement à trouver des solutions pour améliorer le prix d'achat de la noix de cajou. « Pour atteindre cet objectif, le conseil coton-anacarde et le groupement des produits agricoles, enlèveront 200 mille tonnes des mains des producteurs à des prix rémunérateurs subventionnés. Ce qui va impacter le marché international et local en mettant le prix bord champs à un niveau minimum souhaité par le gouvernement », a-t-il expliqué. Il a par ailleurs, dit avoir demandé au gouvernement de mettre un accent particulier sur la transformation locale de l'anacarde. Le Président de la République a déclaré qu'il a de grands rêves pour le pays qu'il veut révolutionner. Mais ce défi, s'est-il persuadé, ne peut être relevé que dans un climat de paix et de stabilité. C'est pourquoi, il a appelé les populations Djimini, Djamala, Tagbana, Malinké et l'ensemble des Ivoiriens à prôner l'union, la tolérance, la solidarité, valeurs chères au père fondateur de la Côte d'Ivoire moderne ■



Ouattara : « Ce qui m'importe, c'est l'État »

KANATE MAMADOU
ENVOYÉ SPÉCIAL DANS LE HAMBOL

du 27 au 30 novembre 2019

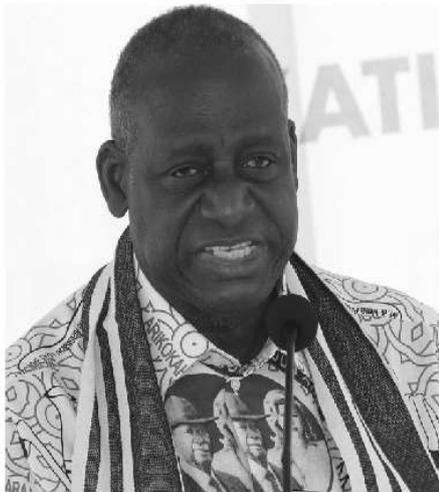
Lundi 2 décembre 2019

Fraternité-Matin **Politique**

3

• L'hommage d'Ally Coulibaly au Président Ouattara : **“ Vous symbolisez l'espérance de toute une nation ”**

Fils de la région du Hambol, notamment du département de Dabakala, Ally Coulibaly a exprimé sa reconnaissance au Président de la République. Dans son intervention, il a déclaré que le Chef de l'État est un homme providentiel qu'il a appris à admirer et à respecter pour sa vision, son sens de la gestion de la République, du dévouement et du sacrifice pour son pays. Ainsi pour lui, Alassane Ouattara, en 8 ans, a montré et convaincu tout le monde sur son savoir-faire en matière de gestion d'un État. Et cela se voit à travers les grands chantiers et réalisations qu'il a fait dans le tout pays, notamment dans le Hambol. Fort de cette raison, la voix teintée d'émotion, le ministre de l'Intégration et des Ivoiriens de l'étranger, a soutenu que le Chef de l'État a révo-



lutionné la Côte d'Ivoire. Et que les Ivoiriens se plaisent à rêver à des lendemains qui chantent. « Vous avez exhorté le rêve du progrès en Côte d'Ivoire. (...) Vous symboli-

sez l'espérance d'une nation », a-t-il lancé. Dans son argumentaire, Ally Coulibaly a déclaré que le Président de la République a tiré la Côte d'Ivoire de l'abîme du désespoir dans lequel l'avaient plongé les gouvernants précédents. « Grâce à vos actions inlassables, le pays s'est repositionné », s'est-il convaincu.

Le ministre Ally Coulibaly a, en outre, soutenu que le Hambol qui accusait un grand retard par rapport aux autres régions, se sent revivre aujourd'hui à travers la construction des écoles, des routes, l'électrification des localités etc. Et la cerise sur le gâteau, c'est la présence du Chef de l'État sur ses terres où toute la République s'est déplacée, faisant du Hambol le centre d'intérêt de tous pendant ces 4 Jours de communion. Le fils de Niemené, son village natal, a rassuré

le Président Ouattara de la disponibilité de ses " frères et sœurs et parents " à faire bloc autour de lui et à le soutenir dans toutes ses entreprises à la tête de l'État. « Notre soutien ne vous fera jamais défaut, M le Pré-

sident. Notre fidélité vous ait acquise », a-t-il insisté. Avant de remercier le Chef de l'État de la confiance qu'il n'a cessé de lui témoigner depuis plus de 30 ans ■

KANATÉ MAMADOU

Les populations de Katiola s'engagent à soutenir le Chef de l'Etat



Thomas Camara, maire de Katiola (PH: DR)

PHOTOS: PORO DAGNOGO

Khalil Konaté : “ Merci pour tout ce que vous avez fait pour la région ”

Samedi à Katiola, le porte-parole des populations, le président du Conseil régional, Khalil Konaté, a tenu à dire merci au Chef de l'État.

« Cette foule en liesse venue de toutes les contrées pour vous accueillir ce jour n'est pas la simple accommodation à laquelle nous sommes souvent habitués. Mais la manifestation sincère d'un profond sentiment de reconnaissance », a relevé le président du conseil régional.

Et de remercier : « Monsieur le Président, vous savez qu'on peut forcer un peuple à applaudir, mais pas à sourire. Trouvez donc sur ces visages radieux l'expression d'un sentiment sincère. L'homme a du mal à dire merci et à être reconnaissant ; pourtant le plus important, c'est d'être reconnaissant à celui qui vous apporte le bien-être par ses actions. Les populations de Dabakala, Katiola et de Niakara n'ont pas du mal à dire merci. C'est pour cela qu'elles vous disent infiniment merci, merci, merci pour les actions à forte potentialité économique que vous avez posées dans notre région ». Avant d'engranger quelques actions de développement



dont le Hambol a bénéficié : « De 38 localités électrifiées sur 301 en 2012, aujourd'hui la région compte 283 localités électrifiées, soit un pourcentage de 94%. De 254 établissements primaires, nous sommes passés aujourd'hui à 439 établissements construits dans la région du Hambol pour accompagner votre vision de l'école obligatoire en Côte d'Ivoire. De 7 établissements secondaires, la région en compte aujourd'hui 19. En juin 2020, nous serons à 23 établissements d'enseignement secondaire dans la région ». A l'endroit de la Première dame de Côte d'Ivoire, qui a octroyé une enveloppe de 1.000 076 272 F Cfa aux femmes du Hambol, il a également traduit la reconnaissance de ses sœurs de la région.

« Au regard de ces actions qui contribuent à améliorer de façon significative le quotidien des populations, nous entrevoyons l'espoir. Nous devons encore vous remercier pour les décisions prises pour solutionner de façon durable la problématique de l'accès à l'eau potable des populations des trois départements de la région. Vous avez aussi donné une suite favorable à notre requête relativement au bitumage de l'axe Dabakala-Bassawa. Soyez infiniment remercié. L'amélioration des plateaux techniques des hôpitaux du département. Avec votre arrivée, nous nous réjouissons de l'ouverture, à moyen terme, de l'aérodrome de Katiola », a rajouté Khalil Konaté.

« Permettez-moi de faire référence à un proverbe tagbana qui dit : “ quand les habitants d'un village arrivent à manger les délicieux fruits d'un arbre qui est très haut, ils doivent remercier le vent ! ». M Le Président Alassane Ouattara, vous êtes le vent de la région du Hambol », a-t-il conclu, pour ainsi dire que le Chef de l'État est l'homme qu'il faut à la place qu'il faut ■

JEAN BAVANE KOUIKA

Au cours du giga-meeting de clôture de la visite d'État du Président Ouattara, le maire de Katiola, Thomas Camara, a exprimé la gratitude du Hambol au Chef de l'État pour « tout ce qu'il a fait pour la région ». Et de lui montrer leur attachement : « Les populations prennent l'engagement et vous assurent de leur indéfectible attachement et s'engagent à vous soutenir dans tous vos combats. Merci Monsieur le Président de la République, pour ce que vous avez fait pour la Côte d'Ivoire en si peu de temps ». Et de relever les raisons de leur engagement auprès du Chef de l'État : « Katiola jubile, s'honore de cette visite d'État qui apparaît comme un véritable cadeau de Noël à un mois de la fête. M. le Président, avant votre arrivée, vos œuvres vous ont précédé. Nos routes sont profilées pour certaines, bitumées pour d'autres. La voie internationale qui traverse la ville de Katiola est en réhabilitation et donnera fière allure à notre cité. Tous nos villages sont électrifiés à 100%. Le réseau électrique en ville est

réhabilité, renforcé et étendu à de nouveaux quartiers. Des écoles sont construites et cèrse sur le gâteau, un nouveau Chr vient de nous être offert ». Qualifiant Alassane Ouattara d'homme providentiel pour la Côte d'Ivoire, il a rappelé qu'il y a exactement 40 ans, sur cette même place (stade Thomas d'Aquin Ndir), le Président Houphouët-Boigny célébrait l'an 19 de la fête nationale. Pour lui, ce n'est donc pas le fait du hasard que le Président Ouattara, qu'il qualifie de digne héritier du Président Houphouët, revienne 40 ans après pour leur apporter le développement, et continuer les œuvres du père de la Nation ».

Pour terminer, il a réitéré les remerciements des populations au Président de la République pour tout ce qu'il a fait pour Katiola et ce qui lui plaira de leur donner encore ainsi qu'à la région du Hambol. « Nous vous souhaitons longévité, santé de fer, paix et bonheur et que Dieu vous protège et vous guide dans votre haute fonction », a-t-il conduit ■

J. B. KOUIKA

Le stade Thomas d'Aquin a fait le plein

Dès 8 heures, le stade Ouattara Thomas d'Aquin était presque plein. Ses deux gradins ne comptaient plus que quelques places. Mais la cinquantaine de bâches dressées sur la pelouse affichait déjà complet. Au dehors, à l'entrée du complexe sportif, les hommes se bousculaient pour avoir accès à l'intérieur du stade. Pour éviter les débordements, les forces de sécurité, s'évertuaient à contenir ce grand monde entassé devant et aux alentours du point de rendez-vous de ce jour. Depuis le centre-ville, les hommes et les femmes continuaient de converger, telle une colonne de fourmis, vers le terrain. À 10 heures, l'intérieur du stade était déjà noir de monde. La loge officielle était aussi fournie avec la présence des membres du gouvernement, les élus et cadres du Hambol et des personnalités politiques, administratives et diplomatiques. Les groupes d'animation et autres mouvements, en dépit du soleil qui dardait ses rayons, donnaient de la voix. Idem pour des membres des associations féminines très enthousiastes de vivre cet instant. On les voyait danser



Les populations de Katiola ont pris, très tôt, d'assaut le stade Thomas d'Aquin...

au rythme de la fanfare et de la musique du terroir. Les chefs traditionnels, pour donner leur caution spirituelle à la grande cérémonie mar-

quant la fin de la visite d'État de 4 jours dans le Hambol, avaient effectué massivement le déplacement. Dans leurs tenues d'apparat, ils

étaient bien installés sous les trois bâches réservées pour eux. Pour égayer cette foule compacte, la musique tradi-moderne et urbaine

était distillée par une sono de dernière génération, dont les baffles étaient disposés dans les angles du périmètre du meeting.

là aussi pour soutenir le Hambol qui est notre voisin. Nous étions là, à l'accueil et nous sommes là aussi à la clôture de cette visite d'État. C'est une manière pour nous de remercier le Chef de l'État qui a transformé le Hambol, notamment Katiola. Nous attendons aussi ce genre d'infrastructures chez nous à Béoumi ». À l'instar de ces deux délégations, des populations ivoiriennes ont effectué le déplacement depuis leurs zones pour venir communier avec le Président Ouattara au dernier jour de sa présence dans le Hambol. Ainsi, sur les banderoles et les oriflammes accrochés à la devanture des bâches, l'on pouvait lire, " Aho, le Poro vous dit merci" ; "Tiébiissou mobilisée derrière son Président Ouattara" ; " Le Gontougo salue la grandeur du Président de la République, Alassane Ouattara". À 11h10 mn, l'on entendit la sirène des motards annonçant l'arrivée du Chef de l'État. La foule se met debout et commence à jubiler, à battre des mains et à chanter. C'est dans cette ambiance festive, que le Chef de l'État fera son entrée dans le stade. Debout dans son véhicule de commandement, les deux mains en l'air, il fait un tour d'honneur pour saluer le beau monde massé dans les gradins. La foule, en extase, crie et lui fait de grands gestes en réponse à sa salutation. Ce moment de communion se poursuit quand Alassane Ouattara foule la pelouse du stade. Devant cette multitude de personnes acquise à sa cause, il se laisse aller au bain de foule, en serrant les mains des uns et donnant de chaudes poignées à d'autres. Des jeunes et des femmes, enthousiasmés, criaient "Aho!!! Aho!!! "Prés!!! Prés!!! À la grande joie du Chef de l'État, qui s'approche davantage des bâches pour faire corps avec ces concitoyens voulant le toucher et immortaliser ces instants mémorables, à la faveur de cette visite d'État qui a commencé le 27 et qui a pris fin le samedi 30 novembre. ■

KANATÉ MAMADOU
ENVOYÉ SPÉCIAL



...ils n'ont pas voulu rater l'événement. Ici, une file à l'entrée du stade. (PH: PORO DAGNOGO)

Fortes délégations en soutien aux peuples Tagbana, Djimini et Djamala

Des populations des autres régions, pour marquer leur solidarité aux peuples Tagbana, Djimini, et Djamala étaient présentes à cette rencontre. Le président du Sénat, Jean-Not Ahoussou-Kouadio, selon le maître de cérémonie, était présent avec une forte délégation baoulé de Di-diévi de quelque cinq cents membres. Une autre délégation baoulé, composée de 50 personnes, venue de Béoumi était aussi présente. Kassoum Touré, en sa qualité de délégué départemental Rhdp de Béoumi, est celui qui conduisait ce groupe de femmes et d'hommes. Il a justifié la raison de ce déplacement à Katiola en ces termes : « Quand le Président Alassane Ouattara est quelque part, la délégation se doit d'y être. Nous sommes

SUITE DE LA PAGE 6

Vous aviez dit au cours d'un de vos meetings ici, dans le Hambol, que vous avez fait un beau rêve. Quel est ce rêve ? Est-ce que dans ce rêve, c'est votre candidat qui a été élu en 2020 ?

Effectivement, c'est bien cela. Pas seulement en 2020, mais également en 2025 et bien au-delà.

Au cours de votre rencontre avec les chefs traditionnels, les cadres et élus, vous avez parlé du parrainage des candidatures en ce qui concerne l'élection présidentielle de 2020. Nous savons qu'il y a deux sortes de parrainage, notamment celui des citoyens et celui des élus locaux. Lequel des deux parrainages souhaitez-vous que le code électoral prenne en compte pour 2020 ?

Nous avons une manière de gérer l'État de Côte d'Ivoire. Cette manière est totalement démocratique. J'ai un certain nombre d'idées avec le vice-Président et le secrétaire général de la présidence et je les transmets au Premier ministre qui doit les faire étudier par le gouvernement. Donc je ne sais pas ce que le gouvernement va proposer. Je pense que ce serait bon d'avoir le parrainage des candidats. Maintenant, est-ce que ce sont les citoyens inscrits sur la liste électorale ou les élus ? Moi, je ne peux pas vous le dire. C'est le gouvernement qui doit voir ce qui se passe ailleurs et quels sont les résultats. Il nous fera des propositions que le Conseil des ministres examinera. Ensuite, le dossier va à la Commission électorale indépendante (Cei) pour avis avant d'aller à l'Assemblée nationale. Ce sera de même pour la caution. Je suis personnellement favorable à une caution de 200 millions. Quand j'en ai parlé au Premier ministre et au ministre secrétaire général de présidence, ils ont estimé que c'était beaucoup de passer de 20 à 200 millions. J'ai dit que cela fait 30 et 40 ans. Si on transforme les 20 millions avec le taux d'inflation, on devrait être au-delà des 200 millions de FCfa. Peut-être que c'est le banquier qui raisonne. J'en ai parlé au président de l'Assemblée



Le Chef de l'État et les journalistes ont posé pour la postérité. (PH: PORO DAGNOGO)

nationale, au président du Sénat, tous me disent que 200 millions c'est trop. Parce que si c'est 200 millions pour le présidentielle, ça veut dire que pour les députés, les maires, les sénatoriales doivent évoluer. Le Premier

cas. Le Premier ministre va proposer 100 ou 150 millions ; peut-être que l'Assemblée nationale dira que c'est trop et le réduire à 50 millions, etc. C'est juste une idée. Je pense que la Côte d'Ivoire a besoin de modernisation.

Mais s'ils sont 4, chacun peut avoir 15 à 25 minutes. C'est ce que je veux ; qu'on puisse présenter à nos concitoyens des choses crédibles et que la campagne soit vraiment une occasion de dire ce que l'on a fait par le passé, notre

Un candidat des progressistes, des rénovateurs, des modernes et un autre des nostalgiques. Cela permettra aux Ivoiriens de bien choisir. C'est tout. Je ne cherche pas à exclure. Moi-même j'ai été exclu, comme je l'ai dit. Et vous ne pouvez pas savoir quand il y a des mensonges pour exclure, cela blesse la dignité. Mais c'est du passé. Je n'exclurai jamais quelqu'un et je ne ferai pas de loi dans ce sens contre qui que ce soit.

Bhci peut freiner l'élan des investisseurs ?

Nous avons introduit des Canadiens qui n'ont même pas payé leur caution. Vous savez, la Bhci a été reprise. Nous y avons mis beaucoup de moyens. Il y a des gens qui viennent et qui pensent que l'Afrique est un Far West, alors que le Président de la Côte d'Ivoire est un ancien gouverneur de la Boeao. J'ai trouvé honteux ce qu'ils ont fait et je les ai dégagés. Nous avons repris la Banque; nous allons la renflouer et voir comment la rendre opérationnelle dans quelque temps. Elle sera belle la Banque. Éventuellement, on verra s'il faut la privatiser à nouveau ou pas. Il faudra des gens sérieux; ils n'ont même pas fait un dollar canadien de souscription. Ils ont prévu mais ils n'ont jamais fait de versement. Ils viennent et ils commencent à vendre les actifs de la Banque pour pouvoir construire des logements pour avoir la sympathie des employés. C'est honteux, leur attitude. Je vais les poursuivre en justice. ■

J'ai un certain nombre d'idées avec le vice-Président et le secrétaire général de la Présidence et je les transmets au Premier ministre, qui doit les faire étudier par le gouvernement. Donc, je ne sais pas ce que le gouvernement va proposer. Je pense que ce serait bon d'avoir le parrainage des candidats.

ministre verra ce qu'il va me proposer. J'aimerais qu'on coupe la poire en deux.

En souhaitant que la caution passe à 200 millions de F Cfa et moins de candidats, n'êtes-vous pas juge dans l'élection présidentielle ?

Il y a des cautions ailleurs. Il faut des critères qui suivent des procédures. Il ne s'agit pas de ma volonté personnelle. Je dis ce que je souhaite. Cela ne veut pas dire que ce sera forcément le

Voyez-vous, nous ne pouvons pas avoir 10 candidats comme en Guinée-Bissau où 12 candidats se sont présentés. Les 4 premiers ont recueilli 98% des votes. Cela veut dire que les 8 autres ont pris le temps de ces autres candidats qui auraient mené une bonne campagne sans cela. Pour le temps, par exemple, de passage sur les médias, on vous dit que chacun a 1 heure de temps. S'il y a 10 candidats, cela veut dire que chacun a 10 minutes voire même pas.

programme et comment le mettre en œuvre. Comme moi je l'ai fait en 2010 et surtout en 2015 avec d'autres candidats. Mais s'il y a 10 candidats, cela n'est pas raisonnable. Je n'ai pas empêché et cela n'est pas anti-démocratique. J'espère d'ailleurs qu'avec le temps, ce pays aura 2 grands partis, le Rhdp et, je crois, une plateforme nommée Coalition pour la démocratie, la réconciliation et la paix, peut être qui deviendra un autre parti et nous aurons 2 candidats.

Une visite officielle du Président Macron est prévue en Côte d'Ivoire. Pouvez-vous nous situer sur le cadre de cette visite ?

Effectivement, nous avons eu un tête-à-tête avec le Président Macron la semaine dernière. Nous avons passé en revue beaucoup de sujets y compris sa prochaine visite. Les dates antérieures, c'était les 10 et 11 décembre. Vous savez, il y a beaucoup d'événements en France dans la semaine du 5 au 12 décembre. La visite est donc décalée un tout petit peu à une nouvelle date mais j'ai le soin aux communiqués des deux présidences d'annoncer la date au plus tard à la fin du mois de décembre.

Ne pensez-vous pas que la situation qui prévaut à la

KANATÉ MAMADOU,
FAUSTIN ÉHOUMAN,
KOUIKA BAVANE
ENVOYÉS SPÉCIAUX
DANS LE HAMBOL

Infrastructures routières

Ouattara sonne la renaissance du Béré...

Le Chef de l'État était à Mankono samedi, après sa visite d'État dans le Hambol.

Aussitôt après avoir clos sa visite d'État de quatre jours dans le Hambol par un giga meeting à Katiola, le Chef de l'État a mis le cap sur Mankono, chef-lieu de la région du Béré, où il était attendu pour inaugurer la route reliant les communes de Tiéningboué et Mankono, dans le département éponyme, qui vient d'être bitumée. Son arrivée a été tout aussi triomphale que ce qu'on a pu voir dans la région du Hambol. Alassane Ouattara a été accueilli dès sa descente d'hélicoptère dans la liesse, comme le sauveur d'un peuple qui ne rêvait que d'être connecté aux autres. En effet, la région du Béré, avec ses trois départements que sont Mankono, Dianra et Kounahiri, était jusque-là difficilement accessible. Une piste quasi impraticable de 56 kilomètres reliait Mankono et Tiéningboué. C'est cette voie qui a été bitumée. Grâce à cette infrastructure, les villes de Bouaké (chef-lieu de la région de Gbéké) et Mankono sont désormais bien reliées, puisque l'axe Bouaké-Tiéningboué (101 Km), lui, est déjà bitumé et en très bon état. Pour le Président de la République, le Béré entame sa renaissance. « C'est un projet que je vous ai promis en 2015 lors de la campagne présidentielle. Aujourd'hui, il a été réalisé et j'en suis très fier et heureux. Tout ce que



Le Président de la République a ouvert la voie en présence de nombreux cadres et élus du Béré.

je promets, je le réalise. Avec cette route, c'est la renaissance de Mankono et de tout le Béré qui vient de commencer. Car nous réaliserons plusieurs autres projets

de développement lors du prochain quinquennat, avec le Rhdp toujours aux affaires », a-t-il déclaré. L'impact socio-économique immédiat de ce projet est l'accès dé-

sormais facile à la région, ce qui aura pour effet de faciliter les transactions entre les différentes localités, l'évacuation des produits agricoles et le développement des

localités traversées par l'installation et l'accès aux équipements sociaux de base (écoles, hôpitaux, marchés, postes de police, etc.). Ce qu'a souligné le ministre des Ressources animales et halieutiques, Moussa Dosso,

par ailleurs cadre de la région et porte-parole des populations. « Mankono vient de loin, de très loin même. Cela fait 60 ans que les populations nourrissent l'espoir de voir cette région désenclavée. Et vous venez de réaliser ce rêve, mettant ainsi fin à plusieurs décennies de calvaire. Vous écrivez la plus belle page de l'histoire de toute la région. Et c'est pourquoi vous pouvez être sûr qu'elle est acquise à votre cause et à celle du Rhdp », s'est-il réjoui.

Le bitumage de l'axe Tiéningboué-Mankono a coûté 35,49 milliards de FCfa, financé entièrement par l'État de Côte d'Ivoire. Plus de 500 jeunes de la région ont travaillé sur le chantier. Hormis ce projet, plusieurs routes rurales ont été réhabilitées depuis 2014 et en termes d'ouvrages d'art, on note la construction d'un pont à tablier métallique sur l'itinéraire Kongasso-Kounahiri pour un montant de 2,3 milliards de FCfa.

La veille, le Chef de l'État a lancé les travaux de bitumage de l'axe Bouaké-Satama-Sokora. La Côte d'Ivoire a engagé, depuis 2011, un ambitieux programme de réalisation d'infrastructures routières avec pour objectifs de rendre accessibles toutes les zones du pays par un réseau routier viable et carrossable en toutes saisons et de favoriser le rapprochement des populations ■

FAUSTIN EHOUMAN
ENVOYÉ SPÉCIAL À MANKONO

...Et lance son raccordement à Séguéla

Après avoir dévoilé la stèle inaugurale de l'axe Tiéningboué-Mankono bitumé, le Chef de l'État a aussitôt donné le premier coup de pelle du bitumage de l'axe Mankono-Séguéla (chef-lieu de la région du Worodougou). Un projet très attendu également par le peuple Koyaka qui veut être réuni. En effet, les localités constituant les régions du Béré et du Worodougou sont constituées majoritairement du même peuple Koyaka. Et cet axe, long de 56 kilomètres, contribuera à réaliser ce vœu des populations. 24 mois de travaux. Selon le ministre de l'Équipement et de l'Entretien routier, Amedé Kouakou, les travaux dureront 24 mois.

A terme, le Béré sera désenclavé totalement et pourra « mieux amorcer son développement et retrouver son lustre d'antan ». La région, qui souffre d'un manque important de services typiques de villes modernes tels que les banques ou encore un tribunal de justice, peut espérer en avoir très bientôt, vu que son accessibilité se renforce. Le Chef de l'État a aussi promis le bitumage de l'axe Séguéla-Touba, ce qui devrait se faire dans le prochain quinquennat, a-t-il précisé. Mais la principale doléance présentée au Président de la République, c'est le bitumage de l'axe Bouandougou - Mandarala-Dianra ■

F. EHOUMAN
ENVOYÉ SPÉCIAL À MANKONO



La voie Tiéningboué - Mankono. (PHOTOS : HONORE BOSSON)

Registre national des personnes physiques et nouvelle Cni L'enrôlement débute le 11 décembre

L'Office national de l'Etat civil et de l'identification (Oneci) se prépare activement à déployer le Rnpp mais avant, une phase pilote de deux semaines commence le 11 décembre.

La demi-journée du 30 novembre a été consacrée à un séminaire dédié aux hommes et femmes des médias pour s'imprégner des réels enjeux de la mise en place du Registre national des personnes physiques (Rnpp) dont la phase pilote pour l'enrôlement sera lancée le 11 décembre. C'était dans la salle polyvalente de l'Oneci, au Plateau.

« Depuis 2016, le processus a été entamé. Aujourd'hui, nous sommes dans la phase de la communication intense. Nous avons trouvé nécessaire de réunir les journalistes, nos partenaires, pour mieux s'imprégner de ce programme... qui va bouleverser tout le système et tous les pans de l'économie », a précisé, samedi, Konaté Diakalidia, directeur général de l'Oneci, en introduction du séminaire dédié aux journalistes nationaux.

En effet, la mise en place du Registre national des personnes physiques est l'un des projets prioritaires du gouvernement qui l'avait déjà arrimé au Plan national de développement (Pnd 2016-2020). Le Rnpp va constituer une base de données qui centralise l'ensemble des informations sur l'état civil des personnes. Il s'inscrit également, selon le directeur général de l'Oneci, dans le cadre du renforcement de la gouvernance administrative et sécuritaire « en vue d'améliorer de façon substantielle les conditions de la vie des populations ». Pour Konaté Diakalidia, tout est parti d'un diagnostic qui a établi des faiblesses de l'état civil, le cœur de l'identité. La situation est devenue assez critique, surtout au sortir de la décennie de crise militaro-politique où le gouvernement a posé le problème de la sécurité nationale et de la maîtrise des variables sociodémographiques ainsi que la gestion des flux migratoires. Le faible taux de déclaration des faits d'état civil, notamment les naissances, la prééminence des mécanismes dérogatoires, la fraude sur l'identité, la méconnaissance de l'importance de l'état civil, l'insuffisance du cadre juridique, le manque d'infrastructures et de ressources humaines et matérielles, le manque de coordination de l'action de collecte des données entre différentes entités sont, entre



L'Oneci veut un partenariat durable et utile avec les journalistes. (PHOTO: DR)

autres, les éléments relevés par le diagnostic pour justifier la faiblesse de l'état civil. En réponse à ces préoccupations, le gouvernement a décidé de mettre en place une stratégie nationale de l'état civil et de l'identification, comportant six importants axes.

A savoir la Réforme du cadre juridique, institutionnel et organisationnel, le renforcement des capacités organisationnelles et humaines de l'infrastructure, la création d'un fichier unique de la population sécurisé, l'amélioration des statistiques vitales, l'appropriation sociale et le suivi et évaluation. De cette stratégie nationale, est née la vision du gouvernement : celle de « mettre en place un système d'état civil et d'identification fiable, sécurisé et statistiquement utile sur l'ensemble du territoire national », en occurrence le Rnpp.

« Avec le Rnpp tout ce qui est caché sera su » « Avec le Rnpp, tout sera su, tout ce qui est caché sera dévoilé ». En le disant sur un ton ironique, le directeur général de l'Oneci veut bien faire comprendre et faire assimiler la définition et les enjeux du Rnpp. A l'en croire, le Rnpp est un système intégré, global, fiable et sécurisé qui associe à chaque citoyen ivoirien et à tout étranger résident ou de passage en Côte d'Ivoire un Numéro national d'identification unique (Nni). En effet, ce numéro unique selon le patron de l'Oneci permettra une traçabilité des individus, la constitution d'une base de données biométriques unique, l'amélioration de l'efficacité des ser-

vices publics, l'optimisation de la politique fiscale et sociale, l'agrégation de toutes les données d'un même individu, la délivrance rapide et facile des titres d'identité aux personnes identifiées (Cni, certificat de nationalité, permis de conduire, passeport, extrait de naissance, carte de résident...). Au bout du compte, le Rnpp vient révolutionner le système de l'état civil ivoirien et le moderniser et ses avantages impactent tous les secteurs. Notamment au plan socio-démographique où il permettra d'être enregistré dès sa naissance, d'acquiescer un nom et une

nationalité. Au plan juridique, le nouveau système permettra d'identifier une personne avec précision en donnant des informations exactes sur sa situation matrimoniale (célibataire, mariée, veuve, divorcée...), sa filiation et d'indiquer son statut de vivant ou décédé. Car l'identité confère des droits à tout individu. Au plan économique et social, le Rnpp sera la mémoire du pays et de l'ensemble des événements marquant la vie chaque habitant. Ce qui permettra à l'Etat de connaître sa population nationale, son nombre et sa répartition territoriale

et ainsi de mieux estimer les besoins et planifier ses politiques de développement, les mesures de santé publique, l'éducation, le déploiement des infrastructures ou le développement économique.

Au plan politique, ce nouveau système vise la détermination fiable des populations en âge de voter et facilitera le retrait de la liste électorale des personnes décédées.

Un autre enjeu du Rnpp se situe au niveau sécuritaire où il servira de moyen pour la centralisation des informations sur les personnes entrant et sortant du territoire national et constitue une base de recherche pour les services de sécurité.

Pour mieux conduire cette importante opération, la direction de l'Oneci s'est organisée en sous-projets. Ainsi, le sous-projet 'titre d'identité', est porté par Mme Kaba Naba.

Selon elle, Titre d'identité est l'une des composantes du Rnpp et vise à identifier toute la population, produire des documents d'identification avec le Nni et à distribuer de manière efficiente les documents produits. Ce projet débute par le renouvellement des Cni pour s'étendre progressivement à l'état civil, source de l'identification et ensuite à la

gestion du flux migratoire. « Le lancement officiel du Registre national des personnes physiques et l'enrôlement pour la nouvelle carte nationale d'identité est prévu le 11 décembre 2019 et cela va commencer par l'enrôlement du premier citoyen puis les membres du gouvernement », a indiqué Kéita Naba, qui a révélé la grande innovation, l'enrôlement en ligne sur une plateforme, que l'Oneci est en train de mettre en place.

Le sous-projet 'Etat civil' porté par M. Affessi Affessi est un autre pan de la modernisation du processus d'identification en Côte d'Ivoire. A l'en croire, l'Etat devra mobiliser 460 milliards de Fcfa pour assurer la modernisation de l'état civil. Mais aussi de gérer le flux migratoire, sous-projet conduit par Coulibaly Abdramane.

Dans tous les cas, le directeur général de l'Oneci a assuré que tous les problèmes qui seront détectés dans la phase pilote qui commence le 11 décembre seront corrigés et « nous pensons que dans le courant de janvier 2020 ou début février, nous allons enclencher la phase nationale avec les délais de production respectés », a-t-il promis.

GERMAINE BONI

Présidentielle 2020

Affi N'Guessan: "La probabilité pour que Gbagbo retourne au pays est très faible"

Aujourd'hui, la probabilité pour que le président Laurent Gbagbo retourne en Côte d'Ivoire avant la présidentielle de 2020 est très faible », a indiqué Pascal Affi N'Guessan, le président du Fpi, le 30 novembre, au cours de l'assemblée générale ordinaire des femmes qui s'est déroulée à la salle Anoumabo, au palais de la culture Bernard Dadié de d'Abidjan. Le chef du parti à la rose a expliqué, en effet, que le processus qui doit aboutir à un jugement, après l'appel du procureur Fatou Bensouda est tellement long que si l'ancien chef de l'Etat devrait être libéré, il faut attendre au moins

deux ans. Dans tous les cas, dit-il, le Fpi est aujourd'hui « fin prêt à affronter le scrutin présidentiel de 2020, avec ou sans Gbagbo ». Avec l'organisation du 4e congrès ordinaire des femmes du Fpi, la boucle du renouvellement des instances et structures spécialisées du Fpi « est bouclée », a assuré Affi N'Guessan, dans son discours d'orientation, face aux milliers de femmes venues des quatre coins du pays.

Mieux, « aujourd'hui, avec le travail que nous avons abattu sur le terrain, le Fpi est prêt à gagner l'élection présidentielle de 2020. Par la grâce de Dieu, si Laurent Gbagbo est de

retour, on gagne. S'il n'est pas revenu, on va aussi gagner », a-t-il affirmé.

Il a de ce fait appelé les femmes de son parti à se mettre en ordre de bataille, en vue de préparer les élections de l'année prochaine. « Comme toujours, vous devez être en mouvement pour qu'on puisse gagner demain. Organisez-vous. Soignez en campagne. Allez parler à vos frères militants pour que la victoire soit totale demain », a exhorté Affi N'Guessan.

La président du Fpi a, par ailleurs, appelé les hommes politique à mettre balle à terre. « Ce que les Ivoiriens attendent aujourd'hui, c'est la paix et la stabilité. Ils ont besoin

d'hommes politiques cohérents et justes », a-t-il souligné.

Le 4e congrès des femmes du Fpi s'est tenu sous le thème « l'Offpi pour la conquête du pouvoir avec Pascal Affi N'Guessan en 2020 ». Cette rencontre a été l'occasion de procéder au renouvellement de cette instance spécialisée. Ainsi, Anne Gnahouret, vice-présidente du parti et candidate unique, a raté la mise avec plus 96% des voix. Elle remplace à ce poste Christine Konan. Selon une modification statutaire, la secrétaire nationale du Fpi devient présidente des femmes du parti.

MARCEL APPENA

• Kobenan Kouassi Adjoumani : « Le fort taux de participation est à la dimension de l'intérêt accordé à l'agriculture »

À la clôture de la 5e édition du Sara, le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Kobenan Kouassi Adjoumani, a tenu à rendre un vibrant hommage à tous les acteurs, toutes les personnalités qui ont permis que ce Salon soit un succès. Au nom de ses collègues des Eaux et Forêts, des Ressources animales et halieutiques, de l'Environnement et de la Promotion de la riziculture, il a traduit toute sa gratitude aux ministres et aux délégations des pays amis « qui nous ont fait l'honneur de leur présence » durant cette 5e édition du Sara. « Je voudrais, en premier lieu, rendre un grand hommage à la délégation de la France, pays à l'honneur et pays partenaire avec lequel la Côte d'Ivoire a des relations multiséculaires ayant permis à n'en point douter le développement de notre pays... », s'est réjoui le ministre. Rappelant le don de tracteurs fait par le Président de la République lors de sa visite au Sara, Kobenan Kouassi Adjoumani a saisi l'occasion pour lui exprimer « son infinie



reconnaissance ». « Il ressort de cet acte, que le Président de la République vient de poser les jalons de la mécanisation de l'agriculture ivoirienne innovante, compétitive et qualitative, pour un développement réel, sûr et durable. De ce point de vue, nous sommes en droit d'affirmer qu'à l'image du Président Félix Houphouët-Boigny, le Président Alassane Ouattara aime véritablement les paysans ». Lors de son intervention, le représentant du gouvernement a également tenu à « saluer et remercier » tous les exposants, ces braves paysans et autres profes-

sionnels de l'agriculture, qui ont su partager leurs rêves avec l'ensemble des visiteurs du Salon. « En homme averti et qualifié pour le développement économique de notre pays, vous accordez un intérêt ineffable au secteur agricole, rampe de lancement de l'économie compétitive, concurrentielle et inclusive. Vous avez toujours été pré-occupé par la place de l'agriculture dans l'économie ivoirienne, tant vous cernez avec objectivité son impact sur le bien-être des producteurs et sur vos concitoyens. Pour le Sara 2019, vous nous avez encouragés, vous nous avez

soutenus et vous êtes venu en personne ici. Toute la famille agricole, par ma voix vous exprime sa profonde gratitude ». C'est par ces mots que le ministre a tenu à rendre hommage au Premier ministre. Lors de ce Sara, ce sont 360 000 visiteurs qui ont été enregistrés, contre 300 000 en 2017, soit une progression de 20% et 56 visites institutionnelles organisées, avec 4 556 participants (contre 16 visites en 2017 avec 1900 participants) soit une augmentation de 250% du nombre de visites. Face à ces chiffres, Kobenan Kouassi Adjoumani n'a pas manqué de faire son commentaire : « Il est notable que les données provisoires nous autorisent à dire que la valeur numérique des exposants est en hausse de même que le nombre de visiteurs est allé crescendo tous les jours, imprimant au Salon, une participation massive, à la dimension de l'intérêt qu'ils accordent au monde agricole. ■

ANOH KOUAO

• Cariss' Body Secret promeut le Made in Côte d'Ivoire

La société de produits cosmétiques naturels, Cariss' Body Secret, a reçu le 29 novembre les félicitations du ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Kobenan Kouassi Adjoumani, pour son engagement dans la promotion des produits agricoles locaux. Parce que Fanta Cariss Kéita, la fondatrice de la société, a expliqué son ambition de travailler en réseau avec les producteurs des matières premières locales, notamment le karité, l'oseille de Guinée (le bissap) et de tamarin. Mais aussi et surtout pour créer des partenariats équitables avec les femmes entrepreneurs impliquées dans la production, la commercialisation et la distribution des dites matières premières. « Nous voulons mettre en avant les produits et ingrédients locaux et montrer que nous disposons du nécessaire pour obtenir des résultats de meilleure qualité que ce qui se fait ailleurs », a-t-elle déclaré. Fanta Cariss Kéita a également indiqué avoir profité du Sara pour inviter la gent féminine à se tourner davantage vers les produits cosmétiques bio qui protègent leur corps. La patronne de Cariss' Body Secret a aussi exprimé son satisfaction de voir les populations prendre conscience du danger qu'elles encourent en utilisant les produits éclaircissants. « Notre stand suscite de l'engouement, parce que les clients sont intéressés lorsque nous leur expliquons que nos produits sont 100% naturels. Et cela nous réjouit, puisque nous luttons contre la dépigmentation de



Fanta Cariss Kéita, fondatrice Cariss' Body Secret

la peau », fait savoir Fanta Kéita. À en croire la fondatrice de la société de cosmétique, la sensibilisation des clients contre la dépigmentation constitue l'axe principal de sa communication au cours du Sara 2019. Le Salon est une très belle plateforme d'échange et elle entend tout mettre en œuvre pour ne pas manquer la prochaine édition. « D'autant plus qu'il n'est pas toujours possible de rencontrer un si grand nombre de personnes à travers une aussi belle vitrine. Et nous avons atteint nos objectifs au Sara 2019 », a-t-elle confié. En outre, Fanta Cariss Kéita a révélé son ambition de mettre les produits locaux en valeur dans d'autres secteurs en plus de celui de la cosmétique. Sur ce point, elle a déclaré : « Il s'agit pour nous de valoriser davantage les produits de nos terroirs et de faire la promotion du Made in Côte d'Ivoire ». ■

ABOUBAKAR BAMBA

• 238 milliards de F Cfa d'accords et conventions négociés

Après dix jours d'exposition, d'échange d'expériences et de savoir-faire mais aussi de discussion, le rideau est tombé hier, peu après 12 heures, sur la 5e édition du Salon international de l'agriculture et des ressources animales d'Abidjan (Sara 2019). « Nous avons pulvérisé tous les records », s'est félicitée Touré Diénébou, commissaire général du Sara. Dans un bilan provisoire présenté au millier de personnes venues assister à la cérémonie de clôture, elle a annoncé que le Salon a permis de signer des accords et négocier des conventions pour une valeur de 238 milliards de F Cfa. Ce montant qui s'inscrit dans le cadre des objectifs de nouveaux prospects et opportunités d'investissement relatifs au Programme national d'investissement agricole (Pnia 2, estimé à 12 000 milliards de F Cfa) est quasiment le double de celui obtenu il y a deux ans. En 2017, les accords et conventions négoc-

ciés et obtenus étaient estimés à 140 milliards de F Cfa, soit une hausse de 70%. L'ambition du Pnia est de rattraper le retard accumulé au niveau des investissements publics, mais aussi de jouer le rôle de catalyseur de l'investissement privé et associatif en vue de réaliser au moins 9% de croissance agricole à l'horizon 2020. C'est dans ce contexte qu'il s'est fixé comme objectif de relancer les activités promotionnelles du secteur agricole par la reprise du Sara en 2015, après les éditions de 1997 et 1999. En présentant ce bilan provisoire, le commissaire général a fait remarquer que les résultats attendus, au nombre de cinq, ont été atteints. Il s'agit des objectifs relatifs aux nouveaux prospects et opportunités d'investissements dans le cadre du Pnia 2, de la création d'un cadre plus propice aux exposants, de la facilitation des échanges et le partage d'expérience entre différents acteurs du secteur agricole. À cela, s'ajoutent la valorisation des métiers de l'agriculture

par le grand public, les officiels et les autres professionnels et le renforcement des partenariats sous-régionaux et internationaux en faveur

d'une agriculture moderne et résiliente, laquelle s'appuie sur l'innovation. ■

A. KOUAO

APPEL À MANIFESTATION DE BUREAUX

Dans le cadre de l'optimisation de ses activités maritimes, CONTROL UNION CÔTE D'IVOIRE met en vente l'ensemble de ses bureaux, sis à Vridi Canal face au terminal à conteneurs.

OBJET : VENTE DE L'ENSEMBLE DES BUREAUX DE CONTROL UNION CÔTE D'IVOIRE sur une superficie de 2000 m² enregistré sous bail emphytéotique.

PROCÉDURES

► ÉTAPE 1 : EXPRESSION D'INTÉRÊT ET VISITE DU SITE

Les personnes ou entreprises sont priées de contacter le département administratif de Control Union au (+225) 21.27.05.55

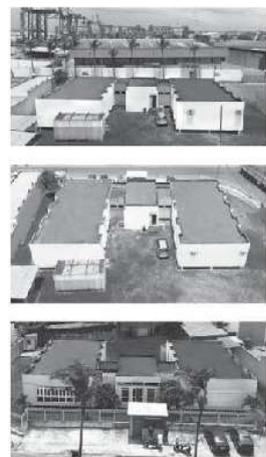
Pour manifester leur intérêt et prendre rendez-vous pour la visite du site.

► Les visites auront lieu du lundi au vendredi. De 9h00 à 11h00 - De 14h00 à 16h00.

La date limite de transmission des offres d'achat est fixée au 31 janvier 2020.

Renseignements complémentaires :

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu du lundi au vendredi de 10h00 à 15h00 au (+225) 21.27.05.55



XIX^e Assemblée générale ordinaire de la Chambre de commerce régionale Le gouvernement apporte son soutien à l'institution

Albert Kouatelay, directeur de cabinet adjoint du ministère du Commerce et de l'Industrie, a assuré hier la Chambre de commerce régionale de l'Uemoa (Ccr-Uemoa) du soutien du gouvernement ivoirien dans l'atteinte des objectifs assignés à l'institution. C'était lors de la cérémonie officielle d'ouverture de la 19^e session ordinaire de l'Assemblée générale de l'organisation sous-régionale qui s'est tenue à l'hôtel Azalai, du 26 au 29 novembre. « Le gouver-

nement est à l'écoute de votre appel et ne ménagera aucun effort pour vous accompagner dans l'accomplissement de votre mission », a-t-il déclaré. Albert Kouatelay a surtout salué le dynamisme de la Ccr-Uemoa qui se manifeste à travers des contributions majeures. Notamment le projet de promotion de la conteneurisation de bout en bout en Afrique de l'Ouest par la mise en place d'un mécanisme de cautionnement du retour des containers vides à l'armateur et dont le mémorandum a été signé le 30 juillet à Ouagadougou. Représentant le président de la Commission de l'Uemoa, Fily Bouaré Sissoko, commissaire en charge du développement des entreprises, des mines et de l'énergie, a invité la Ccr-Uemoa à favoriser les opportunités de partage d'expériences et de bonnes pratiques entre ses membres et de participer à la collecte et la diffusion de données statistiques utiles. Pour sa part, Abdoulaye Sory, président de la Ccr-Uemoa, s'est engagé à poursuivre les efforts pour donner à son organisation toute sa place dans l'espace communautaire. Notamment en menant à leur terme les projets initiés pour plus de visibilité et d'efficacité à la Ccr, dont la création d'un nouveau logo et d'une charte graphique. Mais également la parution d'une newsletter dont le premier numéro est prévu pour ce mois de novembre, l'élaboration d'un répertoire économique en version électronique en cours de réalisation et la mise en place d'un manuel de procédures de gestion interne. L'élaboration de la Vision et du Plan stratégique 2018-2030 en cours de réalisation, la préparation d'un forum de haut niveau Uemoa/secteur privé communautaire en 2020 et la cérémonie de remise des prix de la Ccr-Uemoa awards en marge de la rencontre, figurent parmi les chantiers prioritaires de l'équipe conduite par Abdoulaye Sory. Quant à Fama Touré, président de la Chambre de commerce et d'industrie de Côte d'Ivoire (Cci-Ci), il s'est engagé à faire bénéficier la Ccr-Uemoa de la bonne collaboration que le secteur privé entretient avec le gouvernement en Côte d'Ivoire. « Nous pouvons dire que nous sommes un secteur privé heureux et fier des bonnes relations que nous avons avec le gouvernement de Côte d'Ivoire, même si nous devons parfois interpeller les autorités quand cela est nécessaire. Et nous ferons bénéficier la Ccr-Uemoa de ces bonnes relations », a-t-il promis. ■

BAMBA ABOUBAKAR



AVIS D'APPEL D'OFFRES

L'UNACOOPEC-CI (fairière des COOPEC regroupant 24 COOPEC, 136 points de services avec un sociétariat de près de 1.000.000, plus de 886.000 comptes actifs sur les 1.350.000 comptes clients ouverts dans les livres desdites COOPEC), souhaite améliorer et moderniser son système d'information et de gestion (SIG), renforcer les capacités de son réseau de points de services et développer de nouveaux services, notamment digitaux, renforçant ainsi l'inclusion financière. Dans ce cadre, elle lance un appel d'offres ouvert.

Cet appel d'offres porte sur la modernisation et le renforcement des capacités du réseau de service de l'UNACOOPEC-CI à travers la fourniture d'un(e) :

- système d'information et de gestion financière et non-financière ;
- infrastructure moderne de Télécommunication et électrique ;
- ensemble de matériels et d'équipements ;
- dispositif monétique moderne ;
- dispositif de sécurité efficace.

L'UNACOOPEC-CI invite les entreprises ou groupement d'entreprises ayant une expérience avérée et reconnue au sein de l'espace UEMOA dans la fourniture de solutions informatiques aux institutions de Microfinance et établissements bancaires suivant les composantes du projet global ci-dessous. Ceux-ci doivent soumettre leurs meilleures offres techniques et financières pour la réalisation dudit projet.

N°	Intitulé des composantes
Composante 1	Solution informatique de gestion financière et non-financière centralisée, intégrée, évolutive, innovante et performante avec une large ouverture sur la digitalisation des services.
Composante 2	Sécurisation des informations, des transactions et des données à caractère personnel.
Composante 3	Infrastructures électriques, réseaux informatiques et sécurité des salles techniques des agences.
Composante 4	Datacenter principal et le site secours.
Composante 5	Infrastructures de télécommunication robuste et d'interconnexion des sites.
Composante 6	Fourniture d'une plateforme monétique moderne et d'un catalogue de services associés.
Composante 7	Communication et Conduite de changement.

Le présent appel d'offre vise à sélectionner des prestataires répondant aux critères ci-dessus et ceux mentionnés dans le cahier des charges sur la base de leur capacité à les réaliser dans les délais impartis.

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté ou retiré au **Service Logistique et Moyens Généraux (SLMG)** de l'UNACOOPEC-CI, aux **II Plateaux Vallons, Immeuble FRAKE** contre la somme de **Trois Cent Mille (300.000) F CFA non remboursable**.

Les offres précisant les références du soumissionnaire doivent être déposées en deux exemplaires sous pli fermé à l'adresse indiquée **au plus tard le 30 décembre 2019, à 16 H, heure locale**, ou par voie postale à l'adresse **04 BP 47 Abidjan 04** (les colis doivent nous parvenir avant la date de dépôt indiquée).

NB : les soumissionnaires doivent disposer d'une représentation à Abidjan ou dans la sous-région.

**SIÈGE SOCIAL UNACOOPEC-CI
COCODY II PLATEAUX VALLONS, IMMEUBLE FRAKE
SERVICE LOGISTIQUE ET MOYENS GÉNÉRAUX (SLMG)**

Et porter la mention suivante :

« **APPEL D'OFFRES RELATIF A LA MODERNISATION DU SYSTEME D'INFORMATION ET AU RENFORCEMENT DES CAPACITES RESEAU DE SERVICES DE L'UNACOOPEC-CI** »

La Direction Générale

CHERS LECTEURS

“C'EST VOUS QUI LE DITES” est la nouvelle rubrique qui vous est dédiée, les lundis, jeudis et samedis. Avec vos mots et dans votre style, dites-nous ce qui vous tient à cœur. Vous pouvez grogner, féliciter, proposer, dénoncer... Écrivez-nous aux nouvelles adresses suivantes : amdee.assi@fratmat.info

COMMUNIQUÉ

Monsieur **MARTE DANIEL** informe du vol de son véhicule **KIA SPORTAGE** immatriculé **647 FK 01** de couleur grise

En conséquence, il décline toute responsabilité en cas de vente de celui-ci par un tiers.

NB : L'assurance dudit véhicule expire incessamment.

Construction du 4^e pont d'Abidjan Le site de Boribana libéré

Plusieurs habitations construites sur la zone du viaduc de l'infrastructure ont été démolies le 30 novembre, dans la commune d'Attécoubé.

L'opération de déguerpissement des habitations situées sur l'emprise des travaux de construction du 4^e pont d'Abidjan, dans le quartier Boribana (Attécoubé), est rentrée dans sa phase active. Le 30 novembre, à 7h 10, deux Caterpillars, sous haute sécurité policière ont démolé tous les bâtiments construits sur la zone du viaduc. Ce sont au total 402 personnes impactées par le projet à Boribana, qui ont été déguerpies.

Selon Coulibaly Salimata Tchébala, coordonnatrice adjointe du projet de transport urbain d'Abidjan (Ptua), cette opération intervient après plusieurs négociations du gouvernement avec les occupants. « Les populations sont informées depuis l'année dernière », a-t-elle déclaré. Les négociations sur le projet, explique-t-elle, ont démarré le 27 décembre



Le déguerpissement des sites du 4^e pont d'Abidjan est entré dans sa phase active. (PH: DR)

2017. Elles se sont poursuivies en 2018 et 2019 avec les propriétaires de bâtiments non-résidents, les propriétaires de bâtis résidents, les

locataires, les propriétaires d'activités commerciales et les hébergés gratuits. « Tous ceux qui ont accepté de négocier ont effectivement per-

çu leur indemnité comme convenu. Certaines personnes n'ont pas voulu négocier. Elles sont au nombre de 4, un compte séquestre logé

au Trésor public les prend en compte », a indiqué la coordonnatrice adjointe. Pour elle, étant donné qu'une réunion de sensibilisation a eu lieu le 11 novembre dans les différentes communes pour donner la date butoir de libération des emprises de l'État qui était prévue le 25 novembre en y ajoutant le communiqué produit par le ministre de l'Équipement et de l'Entretien routier à cet effet, il n'y a pas de raison que l'opération de ce jour ne puisse aller à son terme. « La date limite du 25 novembre est passée. Nous sommes passés encore le 28 novembre pour dire aux populations que le 30 novembre, nous procéderons au déguerpissement de l'emprise du viaduc », a-t-elle insisté. Puis de déplorer que le projet n'est qu'à 13% de son exécution du fait de cette situation. À l'en croire, l'État a relogé les propriétaires résidents à ses

frais jusqu'à la construction de leurs nouvelles maisons pour lesquelles cinq terrains d'une superficie de 68 ha ont été trouvés dans les communes d'Anyama et de Songon.

Quoique difficile pour ces occupants, l'opération est tout de même saluée par le collectif des impactés du district d'Abidjan. « Nous remercions le Ptua qui nous a associés aux différentes négociations qui ont abouti à l'indemnisation des personnes touchées », a confié Koné Thias Adama N'Golo, président de ce collectif.

A noter que le 4^e pont d'Abidjan reliera les communes de Yopougon, Attécoubé, Adjamé, Plateau en enjambant la lagune Ebrié. Ce sont 13.000 personnes qui sont impactées par le projet dont le coût est estimé à 142 milliards de FCfa à l'État de Côte d'Ivoire. ■

ÉMÉLINE P. AMANGOUA

SALON DE L'AUTO

ABIDJAN

Venez vivre votre passion de l'auto

12-16 Déc. 2019

☎ 49 49 79 79 / www.saa.ci

Elles sont belles à couper le souffle.

Il y en a pour tous les goûts. Elles retiennent l'attention par leurs coupes et leurs courbes. Et elles vous attendent au Salon de l'Automobile d'Abidjan (SAA) 2019.

1^{er} salon du genre de la sous-région, organisé par le GIPAME (Groupement Interprofessionnel Automobiles, Matériels et Equipements), le SAA se tiendra du 12 au 16 décembre 2019.

Découvrez les nouvelles technologies, les exclusivités en matière automobile.

Rencontrez des concessionnaires, des équipementiers, des spécialistes de l'entretien et de la mécanique et profitez pour réaliser de bonnes affaires avec des tarifs Salon qui seront appliqués.

Thème : « Industrie automobile en Afrique : réalités et perspectives ».
Lieu : Parc Expo, route de l'Aéroport.



Lutte contre le Sida

Kablan Duncan : « Le contrôle de l'épidémie est à notre portée »

Le vice-Président de la République a présidé, hier à Jacquville, la cérémonie officielle commémorative de la Journée mondiale dédiée à la maladie.

La Côte d'Ivoire, à l'instar des nations de la planète, a commémoré hier la Journée mondiale de lutte contre le Sida (Jms). Pour cette 31^e édition, qui a pour thème « Les communautés font la différence », les acteurs nationaux de la lutte contre la pandémie se sont donné rendez-vous à Jacquville. Le vice-Président de la République, Daniel Kablan Duncan, qui présidait la cérémonie, a fait savoir que les efforts du gouvernement, depuis 2011, ont permis de réduire considérablement la prévalence du Vih/Sida en Côte d'Ivoire. « Le contrôle de l'épidémie est à notre portée », a-t-il souligné d'emblée. Il a indiqué que la Côte d'Ivoire a élaboré un plan stratégique de lutte de l'ordre de 556 milliards de Fcfa. Pour Daniel Kablan Duncan, le thème de l'événement offre l'occasion de rendre hommage aux communautés qui



Le vice-Président a immortalisé l'événement avec les deux porteuses du thème de la Jms.

s'impliquent dans la riposte contre le Sida. « Le leadership et l'engagement des communautés garantissent la continuité de la riposte en mettant l'accent sur les individus, et s'assurant de n'oublier per-

sonne », a-t-il indiqué. Et de justifier que « la Jms a pour but de montrer le rôle central joué par les communautés pour la progression, chaque année, vers les objectifs du Plan stratégique national de

lutte contre le Sida ». Grâce à l'action conjuguée de tous les acteurs nationaux et des partenaires internationaux, des avancées notables ont été enregistrées en ce qui concerne le dépistage, la mise sous traitement anti-

troviral (Arv), la disponibilité des Arv, la réduction des nouvelles infections Vih/Sida. En termes de données, la Côte d'Ivoire est passée d'une prévalence de 4,7 % en 2005 à 3,7 % en 2012 et à 2,6 % en 2018. La proportion de personnes dépistées positives au Vih/Sida est passée de 2,8 % en 2015 à 2,3 % en 2018. Le taux de transmission de la mère à l'enfant a chuté de 22,6 % à 2 % en 2018. « Toutefois des efforts doivent être encore faits, car l'objectif du Président de la République est d'arriver à 1 % et d'éliminer le Vih dans notre pays avant 2030 », a fait savoir le patron de la Jms 2019. Revenant sur le choix de Jacquville pour cette Journée, Kablan Duncan a révélé qu'il découle de la montée en puissance dans la ville balnéaire, nouvelle destination touristique de nombreux Abidjanais depuis la réalisation du pont. En effet, de janvier à octobre 2019, 100 nouveaux

cas de personnes porteuses du Vih ont été enregistrés. Le ministre de la Santé et de l'Hygiène publique, Eugène Aka Aouélé, a rapporté que 69 % des Ivoiriens connaissent leur statut sérologique. Parmi les personnes atteintes du Sida, 85 % sont sous traitement antirétroviral, 76 % sont en suppression virale. Richard Keith Bell, ambassadeur des Usa en Côte d'Ivoire et Brigitte Quenum, directrice-pays d'Onusida en Côte d'Ivoire, ont tour à tour salué l'engagement de la Côte d'Ivoire pour bouter la pandémie hors de son territoire. L'enjeu de cette Jms, selon eux, est d'impliquer les communautés et les organisations locales dans la riposte contre le Sida. 38 millions de personnes sont porteuses de la maladie dans le monde. 1,8 million de nouveaux cas sont enregistrés chaque année.

GERMAIN GABO

Réunion régionale africaine de l'Oit
Abidjan abrite les 14^{es} assises
continentales du 3 au 6 décembre



La Côte d'Ivoire s'engage à réussir l'organisation de la 14^e Réunion continentale de l'Oit. (PHOTOS DR)

Les mandants tripartites (gouvernement, employeurs et travailleurs) des 54 États d'Afrique membres de l'Organisation internationale du travail (Oit), y compris les représentants des organisations internationales et non-gouvernementales partenaires, vont se retrouver du 3 au 6 novembre à Abidjan, pour la 14^e Réunion régionale africaine de l'Oit. L'événement, qui a pour thème « Vers plus de justice so-

ciale : façonner l'avenir du travail en Afrique », va permettre aux participants, sur la base de la déclaration finale de la 13^e Réunion régionale africaine, de porter un regard sur les progrès accomplis par les pays depuis 2015, dans le cadre de la mise en œuvre de l'Agenda du travail décent. Cette évaluation se fera à la lumière du programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063

de l'Union africaine. Il s'agira également pour les acteurs tripartites africains de poursuivre les réflexions sur l'avenir du travail à l'aube du deuxième centenaire de l'Oit et de définir un agenda du travail décent pour la prochaine décennie (2020-2030), prenant en compte les priorités du continent en matière de travail décent et soucieux de la progression de la justice sociale. Il s'agira pour les 500 délégués d'identifier les voies à suivre sur le plan régional pour parvenir au travail décent et à la justice sociale. Ce processus permettra d'investir notamment dans le potentiel humain et dans le plein emploi productif via des stratégies nationales qui s'appuient sur les spécificités de chaque pays. L'enjeu étant de faciliter l'accès à l'emploi, parvenir à une protection sociale pour tous, à un dialogue social productif et au renforcement de l'application des normes internationales du travail.

G. GABO



AVIS DE RECRUTEMENT

Date d'Ouverture des offres à candidature : 29 Novembre 2019 à 10 h
Date limite de dépôt des offres à candidature : 13 Décembre 2019 à 11 h

La Représentation du Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) en Côte d'Ivoire lance un avis d'Appel à Proposition (IFP) comme suit :

Appel à Proposition (IFP) pour le recrutement des Organisations Non Gouvernementales et Organisations de la Société Civile pour la mise en œuvre du projet « Droit à l'éducation inclusive et au maintien des jeunes filles à l'école » en Côte d'Ivoire

1-Profil Recherché :

Les termes de référence sont disponibles sur le site UNFPA Côte d'Ivoire à l'adresse suivante :

<https://cotedivoire.unfpa.org/fr/ap-droit-a-education-inclusive-maintien-des-jeunes-filles-a-ecole>

2-Dépôt des offres

Les dossiers d'offre seront transmis par email à l'adresse suivante : «civ-recruitment@unfpa.org » avec la mention suivante « UNFPA IFP /FPA90/001/2019 »

NB : Tout dossier incomplet et/ou ne remplissant pas les conditions énumérées ci-dessous ne sera pas analysé.

Informatisation de l'administration publique Une politique nationale en préparation

Un atelier de validation de la politique nationale d'informatisation de l'administration publique s'est ouvert hier, à Abidjan.



Les participants à l'atelier veulent une administration ivoirienne performante et innovante axée sur les TIC.

Le ministère de la Modernisation de l'administration et de l'innovation du service public a organisé du 28 au 29 novembre un atelier de validation de la politique nationale d'informatisation de l'administration publique. Il s'agit pour les participants d'adopter un document final de ladite politique. Car pour les organisateurs, la modernisation de l'administration publique passe par la transparence de cette administration. Et ce, en vue d'améliorer la qualité du service rendu aux usagers. De sorte à obtenir une planification concertée et généralisée de l'informatisation de l'administration nationale. A la cérémonie

d'ouverture, Gneké Joseph, directeur de cabinet dudit ministère a expliqué la vision de la ministre Raymonde Goudou Coffie. Celle d'améliorer la qualité de l'offre du service public à l'endroit des citoyens. Le monde est planétaire et la technologie progresse. « Notre administration doit respecter les standards internationaux. La création de notre ministère est un élément supplémentaire pour renforcer le dispositif réglementaire. La transparence est une exigence. Nous visons certes l'efficacité mais tout doit se faire dans une planification collective », dit-il. M'poué Sylvestre, conseiller technique, représentant le ministère de l'Economie numé-

rique et de la Poste a recommandé que la mission pour le renouveau de l'administration publique se fasse dans une synergie d'actions. Et Adingra Arnaud, directeur général

de l'administration de la modernisation et de l'innovation du service public, de mettre en relief l'importance des TIC. Parce que contribuant à une modernisation de l'adminis-

tration adaptée dans cette société en mutation. Signalons que les participants à l'atelier ont articulé leurs réflexions sur trois commissions à savoir gouvernance

des TIC, programmes et projets et ressources humaines infrastructures, sécurité ■

C. DALLET

AVIS DE RECRUTEMENT

Le nouveau programme global « Water and Energy for Food » (WE4F) constitue la contribution allemande à l'initiative internationale WE4F. Il a comme objectif de promouvoir des innovations dans les interfaces Alimentation/Eau ; Alimentation/Energie et Alimentation/Eau/Energie, dans le but d'accroître à long terme la production alimentaire durable.

Nous lançons cet avis pour le recrutement de 2 postes pour la GIZ Côte d'Ivoire

- **Conseiller.e Technique Eau Energie Renouvelable et Efficacité énergétique, Abidjan (CDD) (f/h) (Abidjan)**

Initiation, conceptualisation et coordination de projets pilotes dans les interfaces eau-énergies renouvelables/efficacité énergétique- secteur agroalimentaire ; Conceptualisation, conception et développement de modules et d'approches de renforcement des capacités dans les interfaces eau-énergies renouvelables/efficacité énergétique - secteur agroalimentaire; Appui technique aux partenaires et acteurs des chaînes de valeur agroalimentaires; Promotion d'outils et d'approches innovantes; Appui aux partenaires internationaux et régionaux dans la mise en œuvre de projets locaux et régionaux ; Identification, initiation et coordination des cadres d'échange appropriés pour les différents acteurs et bénéficiaires du projet ; Assistance au gestionnaire du pôle régional dans le suivi-évaluation ainsi que dans le reporting; Évaluation technique des propositions soumises au projet; Appui technique et contrôle

Qualifications : Bac +4/5 (économie agricole, sciences de l'environnement , énergies renouvelables, efficacité énergétique, gestion de l'eau) ; expérience démontrée dans les domaines de l'Energie, l'eau et/ou agriculture dans des organisations de développement ou secteur privée ; Au moins 3 - 5 ans d'expérience professionnelle à un poste de responsabilité similaire

- **Assistant.e Administratif.ve et Comptable (f/h) (Abidjan)**

Gestion des contrats (internationaux, régionaux et nationaux); Gestion financière du projet; Appui-conseil de l'équipe sur les procédures administratives et financières; Communication avec le siège et les partenaires d'exécution sur les questions d'ordre administratif et Financier; Planification budgétaire et suivi des dépenses

Qualifications : Bac+2/ Licence en science de gestion, comptabilité, gestion financière ou tout qualification équivalente ; Au moins 3 ans d'expérience professionnelle à un poste similaire dans des ONG ou dans la coopération internationale

Le dossier complet doit être envoyé au plus tard le 02.01.2020 à 16h00 par mail à l'adresse : giz-cote-ivoire@giz.de

ou déposé sous pli fermé au Bureau GIZ à Abidjan en face de la grande Mosquée de la Riviera Golf,

avec pour mention obligatoire « WE4F et l'intitulé du poste ».

Les dossiers ne contenant pas l'intégralité des documents mentionnés ci-dessous seront immédiatement rejetés

- Le Curriculum Vitae détaillant les tâches des différents postes antérieurs
- Les copies de vos diplômes (obligatoires)
- Les références des emplois antérieurs
- La lettre de motivation + PRETENTIONS SALARIALES BRUTES

Les candidatures féminines sont fortement recommandées

Insertion professionnelle

63 jeunes démunis reçoivent des kits d'installation

Ils étaient tout heureux, les soixante-trois jeunes des communes d'Abobo et de Cocody, qui ont reçu le 21 novembre des kits d'équipement professionnels constitués de machines à coudre, matériels de coiffure, de mécanique, de cuisine pour leur permettre de s'installer et de se prendre en charge. Les 63 jeunes sont répartis ainsi : 30 couturiers et couturières ; 19 coiffeuses, 1 pâtissier ; 12 mécaniciens auto, 1 électricien en bâtiment. Ce sont plus de 9 millions de FCfa qui ont été dégagés pour les équiper. L'événement a donné lieu à une cérémonie au Centre de recherche et d'action pour la paix (Cerap) sis à Cocody. Les bénéficiaires, issus en majorité de familles démunies, ont reçu ces dons au terme de trois ans de formation en présence de parents, amis, formateurs, respon-

sables du Cerap et de la représentante de l'ambassade d'Allemagne en Côte d'Ivoire. Ils ont reçu, en plus, leurs certificats de fin de formation dans le domaine de l'artisanat.

Avant la remise du matériel, Marie-Louise Ouadan, directrice du pôle social du Cerap, structure organisatrice de la cérémonie, en collaboration avec l'Action sociale en milieu urbain (Asmu), a expliqué le bien-fondé de cette action qui, selon elle, répond à la mission que s'est assignée le Cerap dans son volet social.

Pour terminer, elle a exhorté l'État ivoirien et des personnes de bonne volonté ainsi que d'autres structures et ambassades à soutenir les Ong et organismes qui aident à l'insertion des jeunes issus de familles démunies ■

JEAN BAVANE KOUIKA

Amélioration de la production des ressources animales et halieutiques Moussa Dosso donne des orientations

Des producteurs, industriels, secteurs public et privé, Partenaires techniques et financiers (Ptf), investisseurs nationaux et internationaux ont pris part à ce rendez-vous.

« *Innovations technologiques en productions animales et halieutiques: quelles démarches pour les productions animales* », tel est le thème consacré hier à la journée dédiée aux ressources animales et halieutiques. Le ministre de tutelle Dosso Moussa, qui a ouvert les travaux, a appelé tous les acteurs « *aux innovations technologiques* ». Objectif : améliorer la productivité et la qualité des produits tout en préservant l'environnement. Ces innovations, a précisé le représentant du gouvernement, devraient mettre un accent sur les équipements, la biotechnologie et surtout les Technologies de l'information et de la communication (Tic), mais aussi les ressources humaines et financières et la recherche. Il a exhorté les universités, les instituts de recherche, les bailleurs

de fonds, les partenaires techniques à accompagner le gouvernement dans cette initiative, qui entend relancer remarquablement le secteur des ressources animales et halieutiques. La veille, la journée avait été dédiée au secteur de l'environnement. Vu l'intérêt du sujet, plus d'une centaine de participants, notamment des producteurs, industriels, secteur public et privé, Partenaires techniques et financiers (Ptf), potentiels investisseurs nationaux et internationaux ont pris part à cette journée. Lors de cette journée, il a également réitéré l'engagement du gouvernement ivoirien à inverser la tendance relativement à la réduction des importations de viande et de poisson du pays. Du fait des crises successives, a fait remarquer le représentant du gouvernement, « *le secteur des ressources*



Le ministre des Ressources animales et halieutiques, Moussa Dosso. (PH: DR)

animales et halieutique a été dépeuplé, dévasté ». Mais, « *aujourd'hui, nous observons une réelle embellie* », se félicite le ministre. Pour parvenir à ce résultat satisfaisant, le gouvernement s'est pleinement engagé

dans la relance de ce secteur depuis 2011. La filière avicole dont la production a été 61 000 tonnes de viande alors que les projections les plus optimistes tablaient sur 60 000 tonnes. Concernant les œufs de consommation,

« *aujourd'hui, notre pays est autosuffisant* », ajoute le ministre. Le secteur, pourvoyeur d'emplois, revendiquait, en 2016, plus de 702 000 personnes. En dépit de son fort potentiel de croissance en termes de création d'emplois et de richesses, le secteur des ressources animales et halieutiques reste encore confronté à de nombreuses difficultés liées à la productivité et à la compétitivité. Une situation qui ne permet pas de répondre efficacement « *aux défis et enjeux de sécurité alimentaire, sanitaire et de développement du-*

nable », rappelle le ministre. La journée dédiée aux ressources animales et halieutiques a été marquée par des conférences, des exposés, des discussions et échanges d'expériences sans oublier une visite de stands. Ce fut aussi une occasion de faire ressortir les défis en enjeux du secteur, de mobiliser les Ptf dans l'accompagnement du ministère de tutelle, de faire le bilan du Plan stratégique de développement de l'élevage, de la pêche et de l'aquaculture (Psdepa 2014-2020). ■

ANOH KOUAO

Promotion de l'Agriculture Le Firca innove



Le stand du Firca ne désemplit pas. Preuve que bon nombre d'Ivoiriens s'intéressent à l'agriculture.

Pour sa troisième participation consécutive au Salon international de l'Agriculture et des Ressources animales d'Abidjan (Sara), le Fonds interprofessionnel pour la recherche et le conseil agricole (Firca) a misé sur l'innovation agricole durable s'adresse à tous les porteurs de projets innovants, a fait savoir Oumar Ndiaye, directeur exécutif adjoint du Firca. La preuve, outre les structures de recherche (Cnra, université Félix Houphouët-Boigny de Coccody et l'université Nangui Abrogoua), une interprofession agricole (l'Intercocon), la fédération des producteurs de coton et l'Anopaci, ont soumis des projets avec succès. ■

DAVID YA

riser avec ce secteur économique dont dépend encore notre pays. L'objectif final, selon le directeur exécutif adjoint du Firca, est de susciter en eux l'amour de cette activité importante. Au total, le Firca reçoit quotidiennement plus de 300 visiteurs sur ses installations où il fait la promotion des technologies agricoles et conseille les personnes qui veulent se lancer dans l'agriculture. « *Nous nous réjouissons car au fil des éditions du Sara, les visiteurs ne sont plus uniquement les acteurs du monde agricole. Nous recevons les étudiants, les travailleurs d'autres secteurs qui viennent s'informer sur ce qui se fait dans l'agriculture* », a mentionné Oumar N'diaye, directeur exécutif adjoint du Firca. ■

D. YA

Fonds compétitif pour l'innovation agricole Le Firca signe 8 conventions de financement avec des porteurs de projets



Avec la signature de la convention de financement, les bénéficiaires vont démarrer la mise en œuvre des projets. (PH: DR)

Le Fonds interprofessionnel pour la recherche et le conseil agricole (Firca) a signé 8 conventions de financement avec 6 porteurs de projets sélectionnés à l'issue d'un appel à projets lancé dans le cadre de la mise en œuvre du Fonds compétitif pour l'innovation agricole durable (Fciad). C'était le 28 novembre au stand du Firca logé dans l'enceinte du Salon international de l'agriculture

et des ressources animales d'Abidjan (Sara). Créé à la faveur du programme filière agricole durable de Côte d'Ivoire (Fadci), le Fonds compétitif pour l'innovation agricole est doté de 5 milliards de F Cfa décaissés sur le 2e Contrat de désendettement développement (C2d). Il vise notamment à améliorer, de façon durable, les productions agricoles, animales, halieutiques et forestières; stimuler et faciliter

l'utilisation des innovations, permettant ainsi d'améliorer et de renforcer les capacités de production dans ces secteurs. Les six structures sélectionnées ont proposé des projets innovants dans les filières cola, coton, karité, banane plantain et mangue. Avec les 890 millions de F Cfa décaissés au titre de ce 4e appel à projets, c'est un total d'environ 4 milliards de F Cfa de convention de financement